

**SEANCE PUBLIQUE**  
**OPENBARE ZITTING**

**Mme la Présidente, Catherine Moureaux :**

Je vais vous demander de vous lever et le public peut se lever aussi.

C'est avec une très grande douleur que je vais présider le conseil communal ce soir, et je sais que bien des Molenbeekois la partagent. C'est important, je pense, qu'on puisse aujourd'hui se souvenir et se recueillir en l'hommage d'un homme qui a été sur ces bancs pendant 30 ans, qui a été aussi notre Bourgmestre pendant 20 ans, qui nous a quitté samedi matin.

Je pense que tous ici, vous le connaissiez. Certains extrêmement bien, certains depuis très longtemps. Je ne pense pas vous le décrire aujourd'hui. Je peux me faire la porte-parole, je crois des Molenbeekois. C'est certainement quelqu'un qui a profondément marqué Molenbeek, qu'il a, à bien des égards, façonné et qu'il restera dans les mémoires.

Je vais vous demander que nous nous recueillions une minute, en silence, en hommage à monsieur Philippe Moureaux.

*(Minute de silence - Minuut stilte)*

**Mme la Présidente :**

Je vous remercie.

Je donne la parole à monsieur Ikazban.

**M. Ikazban :**

Je voudrais un instant rendre hommage à Philippe Moureaux, au nom de mon groupe, au nom des socialistes de Molenbeek et en mon nom personnel.

Philippe Moureaux, on l'a dit, on n'arrête pas de le dire, ces derniers temps, on rappelle combien il a été un homme d'état, un constructeur de la Région bruxelloise, un grand visionnaire, un fin analyste, mais aujourd'hui, je voudrais surtout témoigner du fait qu'il était surtout un homme de cœur, un homme proche des gens, qui avait cette préoccupation d'être proche des gens. C'était un véritable homme de gauche, qui était préoccupé par les plus faibles, préoccupé par ce qu'on appelle aujourd'hui « les sans-voix ».

Molenbeek, il a contribué à la rebâtir. Il a lui-même, me semble-t-il, rendu la dignité à sa population. Une population qui a été délaissée pendant de longues années. Ceux qui connaissent Molenbeek depuis plus de 20 ans, savent par exemple qu'il y a une partie de la commune qui n'était plus éclairée. Il y a des services communaux, des services à la population qui n'existaient pas qui ont été créés par Philippe Moureaux.

Il avait son intelligence, une intelligence exceptionnelle. Tout le monde le reconnaît parmi ses admirateurs, mais aussi parmi ses adversaires. Il avait une intelligence qui n'était pas comme les autres. Il avait une intelligence qui, quand vous l'écoutiez, vous n'aviez pas l'impression d'être bête, mais vous aviez plutôt l'impression de vous enrichir. C'est ce que je retiendrai de son intelligence.

Il laisse un énorme vide pour ceux qui ont eu la chance de le connaître. Il était pour toujours un ami, un grand frère et un père pour tous les Molenbeekois. Je n'ai pas encore 50 ans et je l'ai côtoyé plus de la moitié de ma vie.

Pour ne pas être plus long, je vous dirais simplement une anecdote : Philippe Moureaux était quelqu'un d'intelligent, mais qui se posait des questions et qui était toujours curieux de savoir et de comprendre les choses. Quand il est arrivé à Molenbeek, quand il est devenu Bourgmestre à Molenbeek, il me posait souvent une question, pourquoi la population de Molenbeek l'appelait Monsieur Philippe ? Il se demandait toujours, mais pourquoi est-ce qu'on m'appelle Monsieur Philippe ?

Vous savez, ceux qui ont côtoyé Monsieur Philippe Moureaux, quand vous ne connaissiez pas la réponse à une question, soit il valait mieux se taire ou soit on essaie parfois de trouver une réponse et moi j'ai essayé de trouver une réponse et j'ai expliqué qu'en fait, en réalité et quand je dis Monsieur Philippe, mon papa l'appelait Monsieur Philippe, dans Monsieur Philippe, je lui avais expliqué qu'il y avait Monsieur, le Monsieur du respect et il y avait le Philippe de l'affection et de l'amour que les gens lui portait. J'ai essayé de lui apporter une réponse et je pense qu'aujourd'hui, je ne m'étais pas trompé. Merci.

**Mme la Présidente :**

Merci monsieur Ikazban.

Je donne la parole à madame Turine.

**Mme Turine :**

C'est un grand homme qui nous a quittés, un homme qui a marqué Molenbeek, mais qui a aussi marqué l'histoire politique belge. Philippe Moureaux ne laissait personne indifférent. Pour ma part, même si les désaccords sur la gestion de la commune étaient nombreux entre lui et moi, j'ai toujours gardé un profond respect pour l'homme de culture, l'homme de débat et l'homme de conviction qu'il était, respect mais aussi je ne le cache pas, de l'admiration pour son art du débat et du verbe, mais encore plus pour son courage. Le courage dont il a fait souvent preuve en bataillant parfois contre vents et marées, quand il était porté par ses convictions et aussi sa grande capacité, comme l'a dit Jamal, de questionner, de pouvoir changer d'avis.

On sait combien sa rencontre avec Molenbeek l'a d'ailleurs fortement fait évoluer. Sa pensée sur la question de l'immigration, sur la question des communautés religieuses, on sait combien cela lui a aussi été reproché.

C'est son combat contre les injustices et contre les discriminations qui resteront notamment en travers de la loi Moureaux, pour nous, en tant qu'écologistes, resteront sans doute le point qu'on saluera le plus.

A titre tout à fait personnel, je lui dois d'avoir aussi fortement contribué à la forge de mes premières armes politiques, quand j'ai débarqué complètement novice ici en tant que cheffe du seul groupe démocratique de l'opposition et c'est donc aujourd'hui, avec une émotion certaine, que nous souhaitons rendre hommage et apporter toutes nos condoléances, Madame la Présidente à vous-même et vos proches.

**Mme la Présidente :**

Merci madame Turine.

Je donne la parole à monsieur El Khannouss.

### **M. El Khannouss :**

A mon tour et au nom de mon groupe, je voudrais aussi rendre hommage à un grand homme. Un grand homme que j'ai connu ici à Molenbeek lorsqu'il est arrivé bien avant qu'il n'occupe des responsabilités au sein de cette commune. Je l'ai connu dans un premier temps, comme acteur associatif, je l'ai écrit sur ma page Facebook pour lui rendre hommage, mais aussi, lors de mes premiers pas en politique.

J'ai, très jeune, eu l'occasion de croiser le fer avec lui et j'avais en face de moi un homme déterminé, un homme, comme l'a dit Jamal, qui découvrait une commune, mais aussi qui a directement compris les enjeux. Cette commune qu'on a délaissée pendant des décennies, cette commune surtout pour la partie historique ou on ne s'intéressait pas à une certaine population, il est venu avec..., c'est vrai qu'il y a eu des circonstances particulières. Je ne vais pas revenir sur les émeutes que nous avons connues au début des années nonante, mais il est venu avec une véritable volonté de faire changer les choses, donner la voix aux sans-voix, permettre aux associations actives sur le terrain depuis de nombreuses années de pouvoir se faire entendre, pouvoir participer à un projet de reconstruction, et très jeune, j'ai vu un homme déterminé, un homme qui imposait sa vision, pas souvent avec la concertation qu'il fallait, mais empreint d'humanisme.

Moi, ce que je voudrais évoquer avec vous, mesdames et messieurs, ce soir, c'est cet humanisme que j'ai rencontré chez lui. J'ai eu l'occasion de le voir dans des circonstances particulières. J'ai voyagé avec lui, dans l'intimité d'un voyage, on s'est parlé avec une franchise qui m'a fortement marqué. C'est un homme qui avait une oreille attentive aux plus défavorisés. On le voyait pour ceux qui étaient avec nous dans le collège de 2006 à 2012, cet intérêt qu'il avait pour le personnel communal qui était en difficultés ou pour les habitants qui rencontraient des difficultés, il y avait toujours sa porte qui était ouverte et essayait de trouver des solutions.

J'ai beaucoup appris avec lui, d'abord en tant qu'acteur associatif, mais aussi mes premiers pas en politique. Mes premiers pas en politique, je ne m'en cache pas, c'est avec lui que j'ai pu, en croisant le fer, découvrir quelqu'un qui non seulement s'impose, mais aussi permet d'apprendre rapidement, et d'ailleurs, on a intérêt de vite apprendre avec lui, parce que c'est quelqu'un qui, je dirais, qui avait une vision et qui la mettait en œuvre et cet apprentissage que j'ai pu avoir avec lui, m'a été extrêmement bénéfique.

En tout cas, il a marqué la commune. Il a marqué la population. On le voit à travers les nombreux témoignages qui émanent de la population. Je suis sûr et certain qu'il marquera et qu'il a marqué l'histoire de cette commune et que tous les mandataires qui ont pu le côtoyer, mais en tout cas ceux qui viendront après, garderont son nom en souvenir et moi, je voudrais encore, madame la Présidente, vous faire mes plus sincères condoléances à vous, ainsi qu'à votre famille, ici présente, et je vous le dis, Philippe Moureaux a marqué la commune et son nom restera gravé dans la mémoire de tous les Molenbeekois et pour des décennies encore.

### **Mme la Présidente :**

Merci monsieur El Khannouss.

Je donne la parole à madame Liekendaël.

### **Mme Liekendaël :**

Je vous remercie, madame la Présidente. Philippe Moureaux, grande figure académique, intellectuelle, politique a impressionné par son charisme, son verbe et ses stratégies rhétoriques, mais au-delà des divergences qui l'ont opposé aux libéraux tout au

long de sa carrière, Philippe Moureaux a marqué le paysage politique les dernières décennies.

Philippe Moureaux aura marqué sa commune par des réalisations en termes d'aménagements urbains, tout comme il a marqué le pays par rapport à son apport considérable à l'évolution institutionnelle de la Belgique d'aujourd'hui. Je pense notamment à la loi contre le racisme, dite loi Moureaux, du 30 juillet 1981, qui aura permis aux mentalités d'avancer, mais aussi de favoriser le vivre ensemble.

Nous, les libéraux et le groupe MR, on remercie vraiment Philippe Moureaux pour son attachement, son engagement à l'égard de notre commune.

Madame la Bourgmestre, madame la Présidente, vous venez de perdre votre papa, votre confident, votre premier fan et c'est ainsi qu'on présente nos plus sincères condoléances, au nom du groupe MR.

**Mme la Présidente :**

Merci madame Liekendael.

Je donne la parole à monsieur Vossaert.

**M. Vossaert :**

A mon tour, je voudrais rendre hommage au nom de mon groupe, de mon équipe, à Monsieur Philippe Moureaux, Monsieur parce que c'était, dans les interventions des uns et des autres, on relève cet homme d'état, cet homme qui a marqué de son empreinte la commune mais aussi la Région bruxelloise, le pays, et moi, comme jeune en politique, je ne l'ai pas connu comme Bourgmestre directement, mais j'ai participé en 2012 à ma première campagne électorale et c'est là où j'ai eu l'occasion, comme certains l'ont aussi relevé, de croiser le fer avec cet homme qui dégagait ce charisme. Il avait le franc-parler. Il avait effectivement une vision. Il gardait son cap et c'est aussi pour ça que je me souviens, mon président, Olivier Maingain rappelait que lors des débats, Philippe Moureaux était quelqu'un qui avait toujours le bon mot au bon moment et il savait toucher là où il fallait.

Disons que les premiers pas en politique, pour nous les jeunes, ils doivent être inspirés par des figures, par des personnalités et bien entendu qu'il y a des personnalités sur lesquelles on peut s'inspirer. Je pense qu'il a en tous les cas pu générer des talents et faire émerger des nouvelles générations de politique et ça, c'est déjà une des choses qu'il faut relever dans son parcours.

Ensuite, c'est Molenbeek. Molenbeek c'est cette patrie qu'il a défendue corps et âme pour en faire un mieux. Il a travaillé à son réaménagement, et il a fait en sorte de créer ce socle de vivre ensemble pour faire en sorte qu'on puisse avancer et faire en sorte que Molenbeek soit une des communes en tête au niveau de la Région bruxelloise.

Hélas, je me retourne vers vous Madame la Bourgmestre, je sais que ce sont des moments très difficiles, et de mon côté et de la part de l'ensemble de ma formation politique, je vous présente mes plus sincères condoléances et vous souhaite beaucoup de courage dans ces moments difficiles à vous, et à votre famille.

**Mme la Présidente :**

Merci monsieur Vossaert.

Je donne la parole à monsieur Van Damme.

### **M. Van Damme :**

Ik wil vanavond namens Spa, namens mijn collega's en vooral namens mezelf ons medeleven betuigen aan de familie en aan al de mensen die hem gekend hebben de afgelopen jaren, de afgelopen dertig jaar, lang daarvoor. Ik denk dat we vandaag een mensverlies meemaken, allemaal samen, verlies van een grote man, groot in zijn engagement, groot in de kracht van zijn verontwaardiging die de motor was van zijn daden en groot in alles wat hij voor deze gemeente gedaan heeft en voor dit land gedaan heeft.

Ik heb als zesentwintig jarige, als jonge gast de eer gehad, het plezier gehad om met Philippe Moureaux zes jaar lang intens te mogen samenwerken en ik moet heerlijk zeggen dat heeft mij fundamenteel geraakt. Het is iets dat mij altijd zal bijblijven want het was iemand die eigenlijk geen belang hechte aan leeftijd. Ik was een jonge gast en kende eigenlijk niet veel van politiek ik kwam nieuw toe en eigenlijk heb ik me nooit minderwaardig gevoeld. Hij was iemand die naar je luisterde omwille van wat je zei, omwille van wat je deed en die je niet veroordeelde om wie je was, om welke kleur je had, om welke taal je sprak, om welke achtergrond je had. Het was iemand die naar de mens diep in jou keek. Dat is iets wat mij altijd zal bijblijven en dat is iets wat mij altijd zal dragen. De kracht van zijn woord, de kracht van het gesproken woord, de eloquentie, het plezier van het praten was gigantisch. Als je Philippe Moureaux bezig hoorde dan voelde je het plezier van het woord dat hij had dan voelde je dat zelf. De kracht van zijn overtuiging in elk woord dat hij zei dat hij meedroeg in elk gesprek individueel of in groep, in een speech of in een één op één gesprek die kracht was er altijd aanwezig en vooral de kracht van het gegeven woord.

Hij was heel vaak moeilijk te overtuigen. Het was geen mens die je gemakkelijk kon overtuigen maar als je hem overtuigd had en hij zei ja dan was het ja. Hij was van de generatie voor wie een gegeven woord een echt gegeven woord was. Daar kwam hij niet op terug. Dat is een zeldzaamheid geworden vandaag in de politiek en ik dank dat we dat met zijn allen mogen koesteren en ik denk dat we met zijn allen vanavond ook blij mogen zijn, dat klinkt misschien een beetje raar, maar ik persoonlijk ben ook heel blij dat ik de kans heb gehad op met hem te mogen werken, dat ik de kans heb gehad om hem te kennen en ik denk dat wij als gemeente heel erg blij mogen zijn dat we Philippe Moureaux hier als burgemeester twintig jaar lang gehad hebben.

### **Mevr. de Voorzister :**

Heel erg bedankt, mijnheer Van Damme.

Je donne la parole à monsieur De Block.

### **M. De Block :**

Philippe Moureaux et moi, on s'est tenu tête quelquefois. On n'était pas toujours du même avis, mais on doit reconnaître que c'était quelqu'un d'engagé, passionné pour sa commune. Pendant très longtemps, on était Moureaux et peut-être Moureaux était devenu un petit peu Molenbeek. Il est vrai qu'il y a 35 ou 40 ans, l'attitude vis-à-vis des nouvelles populations qui sont venues vivre à Bruxelles ne faisaient pas l'unanimité du tout.

Je pense que Molenbeek a fait aussi Moureaux. Moureaux est devenu le Moureaux de la loi antiraciste, le défenseur du vivre ensemble qui a dû faire face à l'intérieur peut-être de sa propre famille politique, sûrement face aux autres, peut-être face à certaines forces de police. Moi, on me raconte toujours qu'à une certaine époque, la police se promenait dans des fourgonnettes avec des autocollants du Front National, et il a choisi son camp. Celui du vivre ensemble et de ne pas laisser le racisme pourrir notre vivre ensemble et de donner l'occasion à tous de venir s'installer et de se développer.

Philippe Moureaux, c'est celui aussi, l'ingénieur social, qui a peut-être plus vite que tous les autres bourgmestres, vu la nécessité d'avoir une infrastructure collective, sociale, un réseau un tissu social, des maillons fins qui touchaient l'ensemble de la population et surtout les plus faibles. Il était conséquent là-dedans. On n'était pas toujours d'accord avec ça, mais il était conséquent. D'abord les plus faibles, ceux qui n'ont pas de place ailleurs, ni dans des autres associations, ni dans les maisons de quartier. C'est avant tout vers ceux-là en premier qu'on doit travailler.

Philippe Moureaux, c'est aussi le collectiviste et je me rappelle quelque titres de presse, « peut-être le dernier marxiste ». Philippe Moureaux, je me rappelle, c'est le Bourgmestre au front. C'est le bourgmestre qui osait, quand tout explosait, il se mettait au milieu et il imposait un certain respect, grâce à cela, même envers les gens avec qui il n'était pas d'accord, même les gens qui étaient fâchés, pas en accord avec lui, il imposait un respect parce qu'il osait entamer et continuer des dialogues, dire qu'il n'était pas d'accord mais face-à-face, sur place, là où ça chauffait.

Moureaux, c'est vrai, c'est aussi le Moureaux qui a hérité d'une commune où il y avait une grande plaie publique qui traversait la commune. C'est le Moureaux des rénovations et j'aurais voulu voir que les rénovations fassent moins gonfler les prix. J'interviens souvent là-dessus au niveau des loyers, mais néanmoins, c'est le Moureaux qui a effectivement permis qu'il y a pas mal d'argent qui soit investi dans ce Molenbeek d'aujourd'hui. Il en faut encore beaucoup plus et ça, c'est à nous de reprendre le boulot à nous tous.

Je voudrais en tout cas, à Catherine, à la famille, transmettre nos condoléances de toute la fraction. Je l'ai dit, perdre son père, c'est perdre des racines et être suspendu à un moment, dans le vide. J'espère que tu retrouveras vite tes racines.

**Mme la Présidente :**

Merci monsieur De Block.

Ik geef het woord aan mevrouw Zamouri.

**Mevr. Zamouri :**

Dank U wel Catherine, ik ga Catherine zeggen vandaag.

Ik voel mij vandaag zeer klein bij het verlies van een groot emblematische man die ik zelf jammer genoeg niet heb gekend. Ik heb de kans niets gehad. Ik heb tijdens de campagne laatstleden eigenlijk een beetje leren kennen, hoe warm de mensen over hem spraken en dat tegenover een bevolkingsgroep die ik heel goed ken en dat ik denk van wat heeft die man allemaal gedaan zodat dat die mensen zo een ontzag hebben voor hem. Ik hoor dan van Jamal Ikazban dat die zegt van Monsieur Philippe... Ik begrijp nu een beetje wat er omgaat in het hoofd van de mensen.

Ik heb die liefde gevoeld maar het verlies van uw vader is een verlies dat over partijgrenzen heen gaat. Dit is geen verlies van een politieke man van een bepaalde politieke partij. Neen, dit is een man die een bepaalde visie had, die geloofde in een wereld om die te verbeteren, die er ook alles aan heeft gedaan en daar kan men alleen maar respect voor hebben. Of ik het daar nu akkoord mee ben of niet hij heeft gedaan wat hij kon en hij heeft het gedaan met heel veel passie en met enorm veel ijver. Hij heeft zich volledig ingezet voor zijn gemeente want hij noemde het ook mijn gemeente en hij was bijna, hoe moet ik het zeggen, zijn wortels waren hier geschoten en hij zou het ook nooit meer verlaten.

Ik voel mij klein want ik ken deze grote man van ver en toch heb ik het gevoel dat ik hem gekend heb en dat betekent heel veel. Dat wil heel veel zeggen over deze persoon die

ook binnen onze eigen partij van Open Vld waar het verlies echt serieus gevoeld is geweest en waar mensen over gesproken hebben en positief over gesproken hebben. Absoluut dat ze zeggen van kijk het was toch wel een man met een visie en manier van leven en dat wou ik hier dan toch ook aan jou zeggen dat het in de politieke wereld zoals de meeste mensen hem hebben gekend dat hij toch zijn voetdruk heeft achtergelaten.

U mag fier zijn op jouw vader en ik wens jou en je familie echt alle sterkte toe en heel veel liefde en dat jij hier ook je wortels mag schieten.

**Mevr. de Voorzitster :**

Dank U mevrouw Zamouri.

Je dois ajouter une chose par rapport à l'organisation de la journée de demain. La commune organise la possibilité pour les citoyens de venir dire au revoir. Le cercueil sera disposé dans la salle des « Pas perdus ». Il était prévu initialement que cela soit organisé de 9h à 16h, avec une cérémonie à 17h. Ceci est maintenu, mais à la demande de nombreux habitants, nous avons décidé d'élargir les heures de visite du cercueil jusque 21h. Si vous avez des personnes intéressées, ceci va être aussi mentionné sur la page Facebook et signalé aux habitants.

Je dois maintenant demander aux conseillers, s'ils acceptent l'introduction en urgence de deux points, qui sont des points du Collège, qui sont des points liés tout simplement au fait que nous sommes le dernier collège de 2018 et il semble que ces deux points auraient dû être inscrits à l'ordre du jour. Il s'agit d'un point concernant les Propriétés communales, la réalisation de nouveaux logements à l'angle boulevard Louis Mettwie, rue du Scheutbosch. En fait, ce ne sont pas de nouveaux logements, ce sont des compléments d'une opération effectuée il y a bien longtemps, que certains dans la salle connaissent bien et donc, il s'agit du transfert du droit de superficie d'une salle vers le Logement Molenbeekois.

Le deuxième, c'est un avenant au contrat d'occupation précaire de la halle Libelco pour permettre que les occupants actuels de la halle disposent de la halle je pense, Monsieur Van Damme, trois mois de plus, de manière telle que les délais coïncident avec l'organisation des travaux de notre côté, et de permettre une plus grande facilité pour leur déménagement de l'autre côté.

Je vous demande, si le conseil est d'accord, d'accepter ces deux points en urgence.

*(Unanimité - Eenparigheid)*

Ensuite, j'ai une communication de service à faire.

Le conseiller communal, Mohamed Amine Akrouh, siège dorénavant comme indépendant. J'ai vu qu'il a changé de place dans la salle.

Je vous propose maintenant de commencer l'ordre du jour classique

**1. Secrétariat communal - Élection des membres du Conseil de l'Action sociale.  
Gemeentelijk secretariaat - Verkiezingen van de leden van de Raad voor  
Maatschappelijke welzijn.**

---

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à monsieur le Secrétaire communal.

**M. le Secrétaire communal :**

Le dépôt des actes de candidatures a eu lieu ce lundi 10 décembre 2018 et a été clôturé à 15 heures :

Sont proposés comme membres effectifs et comme candidats suppléants pour chaque candidats membres effectifs, je vais vous lire les noms des effectifs et des suppléants proposés par ordre alphabétique :

<u>MEMBRES EFFECTIFS</u>	<u>MEMBRES SUPPLEANTS</u>
Hind ADDI	1.Maria Etelvina DELGADO
	2.Joke VANDENBEMPT
<u>MEMBRES EFFECTIFS</u>	<u>MEMBRES SUPPLEANTS</u>
Gérardine BASTIN	1. Didier-Charles VAN MERIS
	2. Ibrahim EL OUAKALI
	3. Lazare MBULU AZANGA
	4. Shazia MANZOOR
<u>MEMBRES EFFECTIFS</u>	<u>MEMBRES SUPPLEANTS</u>
Aicha DAOUDI	/
<u>MEMBRES EFFECTIFS</u>	<u>MEMBRES SUPPLEANTS</u>
Sarah DJEBARA	1. Willem DEFIEUW
	2. Nathalie RASSON
<u>MEMBRES EFFECTIFS</u>	<u>MEMBRES SUPPLEANTS</u>
Marc DUMONT	/
<u>MEMBRES EFFECTIFS</u>	<u>MEMBRES SUPPLEANTS</u>
Pascal DUQUESNE	1. Didier-Charles VAN MERIS
	2. Ibrahim EL OUAKALI
	3. Lazare MBULU AZANGA
	4. Shazia MANZOOR
<u>MEMBRES EFFECTIFS</u>	<u>MEMBRES SUPPLEANTS</u>
Maria Gloria GARCIA FERNANDEZ	1. Didier-Charles VAN MERIS
	2. Ibrahim EL OUAKALI
	3. Lazare MBULU AZANGA
	4. Shazia MANZOOR
<u>MEMBRES EFFECTIFS</u>	<u>MEMBRES SUPPLEANTS</u>
Abdelkarim HAOUARI	1. Jean-Yves KITANTOU
	2. Ahmed EL KHANNOUSS
<u>MEMBRES EFFECTIFS</u>	<u>MEMBRES SUPPLEANTS</u>
Carine LIEKENDAEL	1. Didier-Charles VAN MERIS
	2. Ibrahim EL OUAKALI
	3. Lazare MBULU AZANGA
	4. Shazia MANZOOR
<u>MEMBRES EFFECTIFS</u>	<u>MEMBRES SUPPLEANTS</u>
Christian MAGERUS	/
<u>MEMBRES EFFECTIFS</u>	<u>MEMBRES SUPPLEANTS</u>

Anna RABATTI	1. Achraf BEN H'SSAIN
	2. Taoufik HAMZAOUI
<u>MEMBRES EFFECTIFS</u>	<u>MEMBRES SUPPLEANTS</u>
Nathalie TIELENS	/
<u>MEMBRES EFFECTIFS</u>	<u>MEMBRES SUPPLEANTS</u>
Pascal VERHEYE	1. Abdelkarim HAOUARI
	2. Jean-Yves KITANTOU
<u>MEMBRES EFFECTIFS</u>	<u>MEMBRES SUPPLEANTS</u>
Michaël VOSSAERT	/

**Mme la Présidente :**

Je vais maintenant vous appeler par ordre de préséance pour vous rendre dans l'isoloir et déposer ensuite vos bulletins de vote dans l'urne.

*(Les Conseillers communaux sont appelés par ordre de préséances pour aller voter dans les isoloirs - De gemeenteraadsleden worden opgeroepen volgens de rangorde om in de stembokjes te stemmen)*

*(Comptage des bulletins de vote déposés dans l'urne - Tellen van de in de stembus geplaatste stembiljetten.)*

**Mme la Présidente :**

Voilà, je vais annoncer les résultats du vote. Nous avons reçu 352 bulletins de vote, ce qui correspond au nombre de conseillers communaux présents. Un bulletin a été déclaré nul, et les autres bulletins étaient valables. Madame Addi obtient 27 voix, Madame Bastin 29 voix, Madame Daoudi 23 voix, Madame Dekens 31 voix, Madame Djebara 31 voix, Monsieur Dumont 24 voix, Monsieur Duquesne 31 voix, Madame Garcia Fernandez 30 voix, Monsieur Haouari une voix, Madame Liekendaël 31 voix, Monsieur Magérus 24 voix, Madame Rabatti 24 voix, Madame Tielens 24 voix, Monsieur Verheye 23 voix et Monsieur Vossaert 8 voix.

En conséquence de quoi sont élus : Madame Dekens, Monsieur Duquesne, Madame Liekendaël, Madame Garcia Fernandez, Madame Bastin, Madame Addi, Monsieur Magérus, Madame Rabatti, Madame Tielens, Monsieur Dumont, Madame Daoudi, Monsieur Verheye et Madame Djebara. Je vous remercie.

**2. Secrétariat communal - Attribution des mandats auprès du Centre d'entreprise de Molenbeek-Saint-Jean.**

**Gemeentelijk secretariaat - Toewijzing van de mandaten "le Centre d'entreprise" van Sint-Jans-Molenbeek.**

**Mme la Présidente, Catherine Moureaux :**

Je donne la parole à Madame Schepmans, pour qu'elle continue à présider le conseil.

*Catherine Moureaux quitte la séance / verlaat de zitting.  
Françoise Schepmans préside la séance / zit de zitting voor.*

**Mme la Présidente, Françoise Schepmans :**

Je donne la parole à monsieur El Khannouss.

**M. El Khannouss :**

Madame la Présidente, est-ce qu'il est possible de demander de discuter de ce point lorsqu'on va passer à huis clos ? Parce qu'il y a des questions du personnel du Centre d'entreprise et je ne pense pas que ça doit être évoqué ici en séance publique, sauf si vous marquez votre accord.

**Mme la Présidente :**

OK, on le reporte à la séance à huis clos.

*Le point est retiré de l'ordre du jour public de la séance publique et est transféré en séance à huis clos.*

*Het punt wordt van de dagorde van de openbare zitting gehaald en naar de zitting met gesloten deuren overgebracht.*

**3. Prévention - Convention entre Commune de Molenbeek-Saint-Jean et l'asbl Molenbeek Vivre Ensemble (MOVE) relative à la politique de Prévention - Année 2018. Preventie - Overeenkomst tussen de gemeente Sint-Jan-Molenbeek en de vzw Molenbeek Vivre Ensemble betreffende het preventiebeleid - Jaar 2018.**

---

**Mme la Présidente :**

Je vous rappelle que dans le cadre de ces conventions, la Commune joue le rôle de boîte aux lettres pour assurer le transfert des subsides qui nous sont donnés par la Région bruxelloise.

Je donne la parole à Monsieur De Block.

**M. De Block :**

Je pense que c'est un amendement régulier du PTB concernant l'ancienne LES, maintenant MOVE, pour les différents subsides pour les projets de prévention. Je voudrais proposer l'axe suivant, à la page une de la convention, prévention et soutien aux familles dont les enfants sont touchés par le recrutement djihadiste, où sont sous l'influence idéologique des recruteurs djihadistes. C'est de nouveau un point qui est absent alors que je suis déjà intervenu quelquefois sur les rapports de l'ancienne LES. Avant c'était toujours absent dans les rapports et donc je voudrais m'assurer que MOVE est bien mandatée pour développer un axe sur ce point-là. Donc je propose de rajouter cet axe, ce n'est pas un axe compliqué je pense que vous le connaissez tous et que vous connaissez aussi l'importance de tout ça. Merci.

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à Madame Turine.

**Mme Turine :**

Mais je suis encore Présidente jusqu'en janvier, et donc je vais répondre comme chaque fois qu'ici c'est le contrat avec la Région. Ça ne veut pas dire que ce qui n'est pas dans le contrat n'est pas nécessairement fait. Ici, c'est par rapport aux points qui sont subsidiés. Je rappelle par ailleurs que la Commune a développé en son sein, grâce à un subside de prévention une cellule qui suit spécifiquement les familles de personnes qui ont été victimes de radicalisation et qu'elles travaillent évidemment main dans la main avec les équipes de la LES/MOVE. Mais donc effectivement, dans les axes qui ont été proposés par la Région, ce sont d'autres axes qui ont été mobilisés par rapport au financement, mais comme je le répète, ce n'est pas par ce que ce n'est pas dans ces axes-là que l'ASBL ne fait

rien en la matière, c'est difficile de changer une convention en conseil communal, puisque ça suit un accord qui est déjà passé, entre la Région et la Commune.

**Mme la Présidente :**

Merci Madame Turine.

Monsieur De Block, vous souhaitez réagir ?

**M. De Block :**

Moi j'ai l'impression que chaque fois que je pose la question il y a une autre réponse, mais la réponse reste la même, c'est-à-dire qu'on parle de la Région, c'est une convention dont on parle ici entre la Commune, nous, et MOVE. La Région peut avoir donné un cadre, des moyens, peut même avoir dit que nous aimerions dans votre future convention vous inscrire les sept axes suivants dans votre convention, parce que on vous subventionne pour faire cela et si vous le déléguez à une ASBL, alors l'ASBL doit faire cela. Mais rien ne vous empêche de rajouter dans votre convention de la Commune avec l'ASBL, de l'inscrire comme axe de développement. Si je lis bien, c'est une convention entre la Commune et l'ASBL Molenbeek Vivre ensemble. Ça, c'est le cadre de la convention entre la Commune et MOVE. Et donc je comprends qu'il y a le fonctionnaire de prévention, mais il y a aussi, je le répète, la prévention en tant que telle vers ces jeunes, ces enfants. Je pense que c'est plus large que simplement la réaction.

**Mme la Présidente :**

Merci Monsieur De Block.

Je donne la parole à Monsieur Ikazban.

**M. Ikazban :**

Merci Madame la Présidente, je remercie Madame Turine d'être intervenue parce qu'elle nous a bien éclairés. J'entends la remarque du PTB, je peux la comprendre. Ici il s'agit d'une convention qui permet à l'ASBL MOVE d'avoir des subsides conséquents. Ces subsides ne représentent pas le budget total de l'ASBL, puisque nous sommes ici à 1.800.000 € et je pense que le budget de l'ASBL est après de 6 millions d'euros. Donc il n'y a rien qui empêche l'ASBL de faire ce travail de prévention et de déradicalisation, comme d'ailleurs dans bien d'autres domaines. Si tel est le cas, et d'ailleurs c'est confirmé maintenant par le hochement de la tête de Madame Turine, je pense qu'on peut voter favorablement ce point.

**Mme la Présidente :**

Je voudrais préciser Monsieur De Block, qui évidemment il y a des membres du Conseil et d'autres personnes qui font partie du conseil d'administration et donc nous, en tout cas l'ASBL est demandeuse que les administrateurs et les membres de l'assemblée générale viennent et fassent des propositions. Donc moi je vous suggère, par le biais de représentants, d'assurer vos propositions au sein même du conseil d'administration et de l'assemblée générale.

**M. De Block :**

C'est quand même complètement fou, on a une convention entre la Commune de Molenbeek dans l'organe suprême est souverain et le Conseil communal, on est d'accord ? Quand au Conseil communal j'interviens et je dis qu'en fait la Commune délègue une partie de ses missions à une ASBL, vous me répondez intervenez dans le cadre de l'ASBL. Non,

j'interviens ici au Conseil communal au moment où la Commune délègue une partie de ses missions à l'ASBL. Et là, évidemment que rien n'empêche que l'ASBL fasse autre chose, mais je ne veux pas laisser au hasard de l'ASBL ou du conseil d'administration, je veux conditionner cette convention en tant que Commune, qu'effectivement on ait une attention sur ce point-là. Qu'est-ce qui est difficile à comprendre, ce n'est pas quelque chose qui doit se discuter au conseil d'administration de l'ASBL, c'est un choix une prérogative du Conseil communal de l'inscrire oui ou non, tout simplement. On fait quelque chose de compliqué avec tout ça mais rien n'est plus simple que nous, de notre côté, on signe avec l'ASBL. Car ici, nous sommes au Conseil communal.

**Mme la Présidente :**

Merci Monsieur De Block.

Je donne la parole à Madame Turine.

**Mme Turine :**

Je profite que je suis Conseillère communale et donc je peux avoir le dernier mot mais donc, il y a deux types de convention. Ce qui manque, et vraiment je souhaite que ça puisse aboutir, c'est qu'il y ait une réelle convention générale entre la Commune et l'ASBL dans laquelle cette Commune délègue effectivement un certain nombre de missions à l'ASBL. Cette convention n'a jamais existé, mais la convention que nous avons ici, elle est spécifique à la question du financement qui vient de la Région. Mais il n'y a pas de convention générale, notamment par rapport à toute la dotation sur fonds propres de la Commune à l'ASBL. C'est une réflexion qui est en cours depuis un certain temps et j'ose espérer que le Collège actuel va continuer ce travail et va pouvoir enfin aboutir à cette convention générale qui pourrait alors dans ce cas expliciter plus clairement quels sont les volontés de la Commune en matière de délégation de missions et pourquoi pas notamment la question liée à la déradicalisation.

**Mme la Présidente :**

Merci Madame Turine.

Je donne la parole à Monsieur Ikazban.

**M. Ikazban :**

Comme je n'ai pas l'intention de m'abstenir, je ne pourrais pas justifier la raison de l'abstention. Je vais voter contre tout simplement parce qu'on n'improvise pas comme ça des modifications de convention. Cette ASBL, à ma connaissance, fait déjà ce travail. Merci pour la remarque, mais je pense que les travailleurs de l'ASBL font déjà un travail conséquent, notamment dans ce domaine-là.

**Mme la Présidente :**

Merci Monsieur Ikazban.

On vote d'abord sur l'amendement proposé par Monsieur De Block.

*L'amendement déposé par Monsieur De Block est rejeté par 31 votes négatifs, 6 votes positifs et 6 abstentions.*

*Het amendement neergelegd door Mijnheer De Block wordt verworpen door 31 negatieve stemmen, 6 positieve stemmen en 6 onthouding.*

**Mme la Présidente :**

Nous passons maintenant au vote sur la convention.

*Le Conseil approuve le point.*

*43 votants : 42 votes positifs, 1 abstention.*

*De Raad keurt het punt goed.*

*43 stemmers : 42 positieve stemmen, 1 onthouding.*

**4. Prévention - Approbation de la convention avec la Région de Bruxelles-Capitale dans le cadre d'une subvention spéciale dans le cadre d'actions sociales au bénéfice des personnes dites « Roms », personnes migrantes, personnes sans abri et gens du voyage.**

**Preventie - Overeenkomst met Het Brussels Hoofdstedelijk Gewest in het kader van een bijzondere subsidie die gepaard gaat met de sociale acties ten behoeve van de zogenaamde "Roma", migranten, daklozen en woonwagenbewoners.**

---

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à Madame Bastin.

**Mme Bastin :**

Merci Madame la Présidente, je voulais simplement un petit peu développé ce point avec mes collègues Conseillers communaux et Echevins. D'abord je pense que les Roms sont manifestement en nombre dans certains coins de notre commune, et qu'il est très important que l'on puisse travailler en réseau avec eux. Il y a un réseau qui s'appelle Molenrom qui se trouve au boulevard Léopold II, implanté près de l'ensemble de la rue Ribaucourt où ils sont particulièrement nombreux. Je voulais simplement dire que Molenrom travaille dans ce local du Logement Molenbeekois, qu'ils y font un travail tout à fait remarquable, qui est celui d'une intégration de ces personnes dans nos conceptions et dans la citoyenneté.

Il y a d'autres associations qui sont importantes, j'ai notamment eu la chance de rencontrer une jeune femme, dont le père était analphabète et qui a exigé de sa fille qu'elle fasse de l'enseignement de manière très importante jusqu'aux études secondaires supérieures, elle a obtenu son diplôme, et en tant que femme Rom, elle travaille énormément à faire que les femmes aient une connaissance de leurs droits, qu'elles investissent beaucoup avec leurs enfants dans l'enseignement et donc je voulais signaler combien ces associations sont extrêmement importantes pour que ces personnes puissent être aidées et puissent s'intégrer. Donc il y a le réseau et l'enseignement qui sont deux vecteurs d'intégration pour ces personnes.

Alors je reviens au point plus précis qui nous occupe aujourd'hui, cette convention qui est signée, bien sur le CPAS ne peut pas recevoir directement des subsides de la Région bruxelloise et donc la commune sert de boîte aux lettres, comme pour la convention précédente. Mais nous avons bien sur un devoir de justificatif. Le montant qui nous est accordé pour 2018 par la Région bruxelloise est 124.150 €. Dans le cadre de ce titre de Rom, il faut savoir que c'est un nom qui est assez élargi puisque c'est destiné à un public aussi bien de sans-abri, que de personnes Roms bien sûres, mais des gens du voyage dans leur globalité. Les justificatifs de ce subside pour 2017, c'est l'aide médicale urgente bien sûres. Alors le travail du service aide médicale urgente, c'est un accompagnement et un octroi d'aide sociale, d'abord pour un nombre de titulaires relativement importants, puisqu'il y en a 1556 qui ont bénéficié de cette aide médicale urgente. Dans ces dossiers, il y a un nombre important d'enfants, il y en avait 464, qui ont pu bénéficier de cette aide. En quoi consiste cette aide, eh bien il s'agit de donner du lait maternisé pour les enfants de moins de 18 mois,

des repas scolaires pour les enfants mineurs, les frais pour les médicaments de catégorie D qui leur sont remboursés, donc des aides relativement élargies, ce sont aussi des frais paramédicaux et des lunettes qui sont remboursées, l'hébergement de Fedasil, les soins dentaires et toutes sortes d'aides financières dont ils ont besoin.

Alors nous avons aussi le Relais bien sûr qui permet d'héberger 124 personnes qui se sont retrouvées dans des situations de dépendance relativement dramatique et qui sont donc, grâce à ce logement du relais, qui ont pu être hébergées et ils sont accompagnés d'assistants sociaux et qui leur permettent peu à peu de pouvoir s'intégrer de manière définitive dans notre commune en les encadrant de manière tout à fait adéquate et adaptée. Merci Madame la Présidente.

**Mme la Présidente :**

Merci Madame Bastin.

Je donne la parole à Madame Turine.

**Mme Turine :**

Je suis heureuse de voir que le CPAS s'intéresse et est prêt à se bouger par rapport à cette population. J'ai le souvenir, il n'y a pas si longtemps, d'un projet qui été menées au moment de la crise, au moment où il y avait une quinzaine de familles rom-slovaques qui étaient dans les flux de Bruxelles et où il y avait un appel lancé aux communes pour que chaque commune puisse prendre ses responsabilités et à l'instar de la commune d'Ixelles,, nous avons souhaité pouvoir accueillir une de ces familles. Nous l'avons fait, la Commune en lien avec MOVE, et le CPAS n'avait pas voulu se mouiller à l'époque, contrairement au CPAS d'Ixelles. Donc je suis contente de voir que le CPAS aujourd'hui se mouillé par rapport à cette population et je profite de ce point pour attirer l'attention du Collège sur un nouveau phénomène qui est celui des Doms, ils sont les Roms qui viennent de Syrie, et qui sont particulièrement présents sur la commune de Molenbeek et sur la commune d'Anderlecht. Il y a une toute jeune association qui s'appelle La Petite Ecole, qui travaillait à Saint-Gilles et qui a demandé de pouvoir obtenir des locaux ici à Molenbeek. Ils peuvent maintenant occuper certains locaux du Pôle jeunesse, sur le boulevard Léopold II, je pense que ce serait intéressant que vous puissiez les rencontrer parce que c'est une problématique tout à fait spécifique qui rencontre en même temps les mêmes difficultés que les populations roms d'Europe de l'Est, avec en plus tous les traumatismes liés à la situation de la Syrie et donc c'est aussi une population qui a des besoins tout à fait spécifiques et comme ils sont principalement présents sur la commune de Molenbeek, je pense qu'il faut vraiment y être attentif.

**Mme la Présidente :**

Merci Madame Turine.

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.*

*43 votants : 43 votes positifs.*

*De Raad keurt het punt goed.*

*43 stemmers : 43 positieve stemmen.*

**5. Finances - CPAS - Budget 2018 - 4ème modification budgétaire.  
Financiën - OCMW - Begroting 2018 - 4de begrotingswijziging.**

---

**Mme la Présidente :**

Il s'agit d'une modification qui a un caractère technique.

**Mme la Présidente :**

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.*

*43 votants : 37 votes positifs, 6 abstentions.*

*De Raad keurt het punt goed.*

*43 stemmers : 37 positieve stemmen, 6 onthoudingen.*

**6. Finances - Budget communal de l'exercice 2019 - Arrêt de crédits provisoires pour le 1er trimestre 2019.**

**Financiën - Gemeentebegroting van het dienstjaar 2019 - Vaststelling van voorlopige kredieten voor het eerste trimester 2019.**

---

**Mme la Présidente :**

Nous n'avons pas la possibilité de présenter le budget au Conseil communal pour l'année 2019 et donc, comme cela s'est fait il y a six ans, il s'agit d'arrêter les crédits provisoires.

Je donne la parole à Madame Gilles-Goris.

**Mme Gilles-Goris :**

Merci Madame la Présidente, nous n'allons donc pas nous opposer aux crédits provisoires, il faut que la commune puisse continuer à fonctionner et puisse entre autres payer les salaires des employés. Pourriez-vous par contre nous informer plus ou moins sur la date à laquelle sera voté le budget ?

**Mme la Présidente :**

Je pense que je ne peux pas m'engager sur ce point maintenant, mais évidemment que la date vous sera communiquée le plus rapidement possible, le Collège qui travaille actuellement.

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.*

*43 votants : 43 votes positifs.*

*De Raad keurt het punt goed.*

*43 stemmers : 43 positieve stemmen.*

**7. Taxes communales - Taxe additionnelle au précompte immobilier - Renouvellement pour 2019.**  
**Gemeentebelastingen - Opcentiemen bij de onroerende voorheffing - Vernieuwing voor 2019.**

---

**Mme la Présidente :**

Je vous propose d'intervenir de manière globale sur toutes les taxes qui vous sont présentées ce soir, donc du point 7 au point 36. Je propose que notre échevin des Finances fasse une introduction pour le renouvellement des taxes pour 2019.

**M. l'Echevin Van Leeckwyck :**

Concernant le budget, on avait des réunions prévues déjà cette semaine, mais avec l'événement qui s'est produit, c'est été reporté, mais donc c'est en cours. Concernant les taxes, je sais qu'on a beaucoup de taxes à l'ordre du jour. Je sais que certains voudraient voir adapter les taxes, aussi bien dans l'opposition que dans la majorité et aussi à la hausse ou la baisse. On va dans tous les sens. Mais nous sommes au croisement de deux législatures et nous sommes en train de préparer le budget. Il faut analyser le sujet en bonne intelligence et donc nous demandons de voter la continuation de ce qui existe, en sachant que nous reviendrons sur le sujet des différentes taxes. Le vote de ce jour ne signifie pas qu'elles seront encore d'application pendant un an ou trois ans, puisque nous pouvons les remettre à l'ordre du jour prochainement. Mais reporter n'est évidemment pas concevable et surtout dommageable pour une saine gestion des finances communales, merci.

**Mme la Présidente :**

Voilà, donc la proposition qui a été faite, c'est d'intervenir globalement sur toutes les taxes, mais évidemment chaque Conseiller communal peut intervenir plus particulièrement sur un des points qui est présenté. Je pense qu'une bonne méthode de travail c'est d'intervenir quand on aborde cette taxe dans le cadre du vote, et que maintenant on fasse une approche globale dans les interventions.

Je donne la parole à Monsieur El Khannouss.

**M. El Khannouss :**

Merci Madame Présidente, je ne vais pas vous étonner en disant que je vais demander avec mon groupe que toute une série de taxes puissent être revues à la baisse. Je rappelle que nous avons pris certaines décisions en matière d'augmentation sous l'ancienne législature, je pense que je me suis assez exprimé là-dessus la semaine dernière sur une augmentation particulière, qui concernait l'augmentation du cadastre, d'ailleurs j'aurai l'occasion d'y revenir quand on va aborder le point sept. Et donc il y a ici une série de taxes qui sont reconduites et qui nécessitent je pense, dès la confection du prochain budget, une adaptation. Je pense à quelques pas ici, je vais donner quelques exemples. Celle qui est appliquée dans le cadre des terrains non bâtis, j'ai toujours défendu la possibilité qu'on puisse différencier entre les riches propriétaires terriens, les investisseurs, les spéculateurs, et le petit propriétaire qui est propriétaire d'une petite parcelle et qui attend d'économiser pour pouvoir construire un logement. Je suis étonné que dans cette majorité et plus particulièrement de la part du Parti Socialiste, ceux qui nous ont attaqué avec force durant cette législature qui s'est terminée, ne viennent pas avec une proposition de diminution de certaines taxes. Mais je reviendrai lorsqu'on les abordera d'une manière individuelle, parce qu'il y en a toute une série ici qui nécessitent je pense, dès la confection du prochain budget une diminution pour donner un message clair à la population. Vous savez que nous allons faire en sorte de les ponctionner le moins possible, mais surtout de ne plus être considérés comme nous avons été traités sous l'ancienne législature, d'une nouvelle majorité de la gratte.

**Mme la Présidente :**

Merci Monsieur El Khannouss.

Je donne la parole à Madame Turine.

**Mme Turine :**

Nous aurions souhaité qu'un certain nombre de taxes puissent être reportées au moment de la présentation du budget, mais j'entends la remarque de l'Echevin, remarque que je comprends aisément et donc nous attendrons avec impatience le débat sur le budget, pour voir ce qu'il adviendra de ces taxes. En attendant, nous nous abstenons sur l'ensemble de ces taxes. Néanmoins, deux remarques, la première c'est que je pense que les taxes, ce n'est pas qu'une question de budget et donc il ne s'agit pas uniquement de voir si effectivement la commune va mieux et donc diminuer les taxes, c'est aussi un outil pour le pouvoir communal pour pouvoir influencer sur les comportements. Et donc il s'agit de regarder ces deux aspects, je pense notamment aux taxes sur les marchands de sommeil, surtout les marchands de voitures dans certains quartiers dont on sait combien ça peut être des nuisances pour les habitants et donc, c'est au regard de ces deux aspects-là, dans la question de faire rentrer des recettes dans les caisses communales pour financer les services publics, mais également voir comment on peut faire changer certains types de comportements, qu'il faudra être attentif à ce que vous proposez lors de la présentation du budget.

Ma deuxième remarque c'est que par rapport à la question du précompte immobilier, traditionnellement au moment du vote de cette taxe, il y avait la question de la prime que nous ne retrouvons pas aujourd'hui. Nous sommes donc inquiets, quel message envoie-t-on à la population pour le fait que si vous savez qu'il y avait eu une augmentation du précompte immobilier, celle-ci était compensée par une prime pour les monopropriétaires ou en tout cas les propriétaires qui occupent leurs biens. Elle n'est plus là, elle aurait dû passer aujourd'hui et je ne la vois pas. Je me demande donc quel est le message que vous envoyez ? Pour le reste, comme je l'ai dit, nous abstenons sur l'ensemble des points.

**Mme la Présidente :**

Merci Madame Turine.

Je donne la parole à Monsieur De Block.

**Mme De Block :**

Le PTB veut donner un message clair, c'est que les taxes, même les taxes communales doivent être à redistribuer les richesses. Les taxes peuvent être un levier pour une société plus juste, plus égale, ou les taxes peuvent creuser les inégalités existantes. Et donc on fait une distinction entre trois genres de taxes. Il y a d'abord les taxes forfaitaires, les redevances qui coûtent autant aux plus riches, aux millionnaires et aux milliardaires, parce qu'il y en a en Belgique pas à Molenbeek. Ces taxes forfaitaires coûtent la même somme pour les riches et pour les pauvres, et donc elle pèse beaucoup plus dans le portefeuille des familles moyennes et pauvres, que dans la famille des riches et donc quelque part elles creusent les inégalités au lieu de les égaliser. Il y a des taxes proportionnelles qui ont le même taux pour l'ensemble de la population et puis il y a les taxes progressives qui font peser le poids le plus lourd sur les épaules les plus larges. Et donc c'est évidemment cette dernière taxe que nous voulons favoriser. Nous voulons rendre un ensemble de taxes qui sont présentées aujourd'hui plus progressives. Ça veut dire quoi, ça veut dire que nous voulons être capables de diminuer certaines taxes pour les familles, les petits commerçants, les indépendants et nous voulons compenser cela avec des taxes qui font contribuer plus les grandes surfaces, les grands commerçants, les multinationales qui

sont sur le territoire de Molenbeek. Je donne quelques exemples, les taxes sur les parkings. S'il s'agit seulement d'une place de parking, comparé à une grande surface, on trouve que le taux ne peut pas être le même. Les bureaux, on trouve que la KBC peut et doit payer et contribuer beaucoup plus à la Commune que le petit bureau où l'espace de bureau d'une ASBL. Évidemment on veut que l'ensemble des taxes qui touchent les commerçants soient plus équitables, plus justes, donc les petits commerçants et les petits indépendants doivent payer moins de taxes pour leur espace commercial que les grands. Ça c'est le principe général. Finalement, on voudrait, et je pense qu'on peut intervenir avec les amendements concrets quand on parlera des points, je vais donc m'arrêter ici, il y a des camarades qui vont intervenir spécifiquement dans les points. On va soutenir certaines taxes parce qu'on pense qu'elles doivent être plus progressives, mais on voit les soutenir. Certaines taxes, on va voter contre, tout ce qui touche aux familles, là on va voter contre car si elles ne sont pas progressives on ne va pas les approuver. Merci.

**Mme la Présidente :**

Merci Monsieur De Block.

Donne la parole à Monsieur Vossaert.

**M. Vossaert :**

En termes de taxes, on a toujours eu de notre côté un discours cohérent, c'est de ne pas faire en sorte, et là j'entends l'Echevin sur la continuité, je dis non, le virage qui a été pris dans le passé, c'est un message qui est contre-productif notamment pour le pouvoir d'achat des citoyens molenbeekois, mais aussi pour le développement de l'économie locale. Dans cette cohérence, j'ai toujours marqué ma préférence pour cet équilibre qu'on peut apporter dans une taxe additionnelle à l'impôt des personnes physiques qui doit être revue à la baisse, parce que c'est un message important auprès de la population, c'est une mesure concrète et directe qui permet d'augmenter le pouvoir d'achat des citoyens.

Ensuite, il y a eu tout le débat durant la législature précédente sur ce précompte immobilier qui a été augmenté de 17 %. Je suis pour un moratoire sur cette taxe, en tous les cas sur cette augmentation, qu'on ne puisse plus l'augmenter les prochaines années et de revoir cette taxe à la baisse. Mais ça ne peut pas se faire et ça, c'est l'équilibre que je veux qu'on retrouve, c'est cet équilibre budgétaire sans, et je ne l'ai pas évoqué lors du Conseil communal quand on a parlé de cette fameuse motion pour diminuer le précompte immobilier, mais c'est vrai qu'il y a encore ce dispositif de primes. Est-ce qu'il existera encore, comment va-t-on l'aménager, est-ce que ce sera toujours une prime à la demande ou sera-t-elle automatique ? Mais ça a une implication budgétaire. Parce que dès le moment où on fait en sorte qu'elle soit automatique, va-t-on privilégier un plafond ou va-t-on travailler toujours au cas par cas, donc toutes ces questions sont liées. Ça, c'est pour la partie citoyens.

Et puis, il y a tous les acteurs économiques. C'est vrai que ce qui s'est passé sous l'ancienne législature, c'est qu'il y a eu une augmentation au niveau des actes de commerce, au niveau des taxes sur les terrasses, et donc les commerçants ont été impactés et il faut être conscient de cela. Dans notre commune, nous avons des ressources, nous avons des acteurs économiques qui par leur travail, par leur volonté de faire avancer les choses. Mais la Commune doit pouvoir les aider. Et donc je serai très attentif sur la présentation du budget que vous annoncez, mais pas encore très précisément. En tout cas aujourd'hui le signal, c'est peut-être plus prudent de ne pas dire que cette taxe va être votée pour un an. Parce que là, je pense que la ligne de conduite sera mauvaise.

**Mme la Présidente :**

Merci Monsieur Vossaert.

Je donne la parole à Monsieur Majoros.

**M. Majoros :**

Madame la Présidente, en ce qui concerne le point sept sur le cadastre, nous restons assez étonnés, puisque toutes les années précédentes, depuis qu'il a été nécessaire d'augmenter le cadastre, il y a toujours eu au même Conseil la présentation d'une prime destinée aux petits propriétaires, aux propriétaires qui occupent leur logement. On sait que les personnes concernées, même si elles sont propriétaires, ne sont pas pour autant des personnes nanties. Souvent, ce sont des personnes qui au contraire arrivent à échapper à la précarité parce qu'elles sont propriétaires de leur logement qui, dans notre commune, et rarement une villa. C'est la raison pour laquelle, dans la lignée de ce que disait ma chef de groupe, nous proposons au point 7 un amendement, un deuxième article qui dirait tout simplement, et qui permettrait de rassurer l'ensemble de la population, que la prime communale au logement pour les propriétaires qui occupent leur logement est maintenue en 2019 et qu'elle sera présentée prochainement, éventuellement dans une version amendée. Je répète : que la prime communale au logement, pour les propriétaires qui occupent leurs logements est maintenue en 2019 et qu'elle sera présentée prochainement, éventuellement dans une version amendée. Cet article supplémentaire est la seule manière selon nous de faire en sorte de rassurer les nombreuses personnes qui peuvent bénéficier de cette prime et qui peuvent voir les effets de l'augmentation être annulé totalement, merci.

**Mme la Présidente :**

Merci Monsieur Majoros.

Je donne la parole à Monsieur Ikazban.

**M. Ikazban :**

Merci Madame la Présidente, d'abord je voudrais m'arrêter un instant sur la dernière remarque de Karim Majoros. Sauf si je me trompe, mais ici on est devant des délibérations qui concernent des taxes, la prime n'étant pas une taxe, la prime a déjà été approuvée, donc elle n'a pas forcément besoin de repasser ici ? Quand on a instauré le principe de donner une prime, je ne vois pas pourquoi il faille repasser ici. Ça c'est une question assez technique et je pense connaître la réponse, mais peut-être que je me trompe.

D'abord je voudrais remercier les conseillers communaux qui ont pris la parole, je trouve que finalement vous aviez fait des remarques avec beaucoup de sagesse. Ce nouveau Collège s'est installé le 5 décembre, aujourd'hui nous sommes le 12 décembre, c'est un peu difficile de demander un Collège de venir avec des modifications comme ça, sans avoir eu la possibilité d'avoir une analyse globale et générale de la situation financière de la Commune.

C'est vrai que comme vous, nous attendons avec impatience la proposition du budget 2019 pour l'analyser, parce que nous sommes aussi demandeurs de beaucoup de choses. Quand je dis « nous », moi je parle évidemment au nom de mon groupe PS-SP.A.

Je rappelle aussi qu'un budget c'est trouvé des moyens financiers pour financer des politiques et alors comme Madame Turine l'a dit très justement, c'est aussi modifier, favoriser le comportement des gens. Et là, encore une fois, on ne va pas demander à un Collège d'improviser une attitude. Je rappelle aussi pour la bonne forme qu'on interroge pas un Collège sur ses intentions. Quand le Collège présentera son budget, on pourra alors venir avec des questions et des propositions de modification.

Je profite de l'occasion, parce que beaucoup l'ont fait, pour rappeler qu'en tant que socialistes, il nous tient particulièrement à cœur, de réinstaurer la gratuité des garderies sur le temps de midi !

Par rapport au cadastre, évidemment que nous pensons que la pression a été beaucoup trop forte sur les petits propriétaires et la remarque que je voulais faire par rapport à la prime, c'est une remarque que j'ai faite la fois dernière et que j'ai faite pendant six ans, c'est de trouver la possibilité et les moyens de faire que ces primes deviennent automatiques, pour faire éviter les démarches administratives très compliquées aux Molenbeekoïses, pour obtenir cette prime. Ça, c'est vraiment quelque chose que nous demandons au Collège, venez nous présenter un budget avec ces éléments-là et avec une prime qui serait quasiment automatique, je suis certain que nous aurions ici l'assentiment du Conseil communal.

Pour le reste, voilà, je note que sur un point précédent, nous avons approuvé ici tous ensemble presque unanimement les modifications budgétaires au CPAS. Ce n'était pas notre budget et je pense que pour le bon fonctionnement et pour la bonne forme, nous avons approuvé cet élément. Et je conclus en précisant simplement que même si nous attendons des modifications et des améliorations au budget 2019, nous nous réjouissons quand-même qu'on ne nous propose pas aujourd'hui ni des augmentations, ni des nouvelles taxes. Je vous remercie.

#### **Mme la Présidente :**

Donc la proposition qui était faite, c'était d'intervenir de manière globale sur toutes les taxes qui sont présentées ce soir. Je rappelle qu'il est essentiel, pour assurer la continuité, que ces taxes soient votées maintenant, au mois de décembre, pour être mises en œuvre à partir du mois de janvier, mais que cela n'empêche pas le conseil communal évidemment de revenir sur chacune de ces taxes, de faire des propositions. Moi j'ai pu entendre, nous avons entendu toutes les remarques qui ont été faites, certaines sont tout à fait pertinentes, mais ce n'est pas dans l'improvisation que l'on peut trancher ces questions. Donc la concertation doit nécessairement se faire et c'est pour ça que moi, je vous propose, le collège vous propose de voter ou non ces taxes ce soir et de revenir par la suite pour des propositions tout à fait concrètes et qui puissent être également estimées.

Est-ce que vous souhaitez intervenir sur chacune des taxes ? Evidemment la liberté de parole fait qu'on peut intervenir sur chacune des taxes au moment du vote, l'essentiel, c'est de ne pas se répéter systématiquement.

Sur la prime, évidemment que la prime interviendra, elle ne doit pas être votée en même temps que la taxe, c'est un ajout qui peut se faire pendant l'année ou dès le début de l'année puisque de toute façon, ce n'est pas la période à laquelle sont envoyées les attestations donc ça peut intervenir très rapidement, ça peut intervenir dans le cadre du budget, voir quelle est la manière la plus efficace d'assurer cette prime et donc c'est pour ça qu'il est proposé aussi d'aborder cette question par la suite. Mais, voilà, il y a un engagement qui peut être pris qu'il n'y aura évidemment pas de suppression de la prime et que, aujourd'hui, ce qui vous est proposé, c'est de renouveler les taxes telles qu'elles étaient, telles qu'elles existaient pour 2018, sans modifications, mais avec la possibilité de le faire dans le cadre de l'examen du budget et des conseils communaux de l'année 2019. L'efficacité de la prime sera évidemment une question qui reviendra au début de l'année prochaine.

Est-ce qu'on peut se satisfaire de cette réponse ? De toute façon, on va passer à l'examen de chacun, pardon, au vote de chacune des taxes proposées ce soir. Est-ce que vous souhaitez encore intervenir dans le cadre de la discussion générale sur ces points ?

Voilà, la discussion globale sur les taxes est terminée.

Il y a monsieur Daif qui souhaitait aussi intervenir dans le cadre de la discussion générale.

**M. Daif :**

Juste pour rappeler peut-être à nos collègues, comme Jamal l'a dit, de toute façon ce n'était pas, nous soutenons, parce que voilà, nous avons aussi des exigences par rapport à ces taxes-là, nous attendons le budget. Mais néanmoins sur le plan technique, si une taxe n'est pas votée avant le 31 décembre, elle est perdue. Donc c'est une taxe qui sera perdue, c'est pour ça qu'on vote ces textes-là, pour qu'il y ait des moyens pour faire fonctionner la commune. Si par exemple une taxe n'est pas votée, le collège ne pourrait pas la percevoir.

**Mme la Présidente :**

Pour la précision, c'est qu'elle n'est pas enrôlée. Evidemment, on peut toujours créer ou supprimer ou modifier des taxes pendant l'année 2019.

Est-ce qu'on passe à l'examen de chacune de ces taxes, de chacun des points ?

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.  
43 votants : 43 votes positifs.  
De Raad keurt het punt goed.  
43 stemmers : 43 positieve stemmen.*

**7. Taxes communales - Taxe additionnelle au précompte immobilier - Renouvellement pour 2019.  
Gemeentebelastingen - Opcentiemen bij de onroerende voorheffing - Vernieuwing voor 2019.**

---

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à monsieur De Block.

**M. De Block :**

On fera trois interventions.

La première sur le PRI. Vous avez tous reçu notre amendement que nous avons fait déjà au conseil précédent. J'imagine que pas tout le monde a imprimé et a devant lui, ou elle, la taxe, donc je vais juste répéter le principe. On voudrait remplacer le point, l'article unique par : « la commune décide de mettre en œuvre un précompte immobilier plus juste en diminuant le taux effectif des additionnels communaux pour les petits propriétaires à 2.848, en imposant aux multipropriétaires le taux effectif des additionnels communaux nécessaires pour que ce PRI communal plus juste, soit budgétairement neutre et ne mette pas en danger les investissements sociaux nécessaires ». On comprend par taux effectif, le solde du taux officiel diminué par une prime qui sera accordée automatiquement et exclusivement aux petits propriétaires. Ça change la situation actuelle, je vous signale, parce que là, même un multipropriétaire ne sera pas taxé ou reçoit une prime pour le logement s'il habite à Molenbeek. Par petits propriétaires, nous comprenons les propriétaires habitant leur bien et qui n'ont qu'au plus un autre bien en Belgique ou à l'étranger. Par multipropriétaires nous comprenons tous les propriétaires qui ne sont pas petits propriétaires. C'est la même chose que la semaine passée, non la semaine passée, lisez vos mails les gars, lisez vos mails, à l'étranger était déjà là, à l'étranger, vérifiez, pas de mauvaises langues s'il vous plaît, en plus, il y a des preuves à l'appui, ça vous a été envoyé par le Secrétaire communal,

exactement, cet email-là, avec exactement le mot « à l'étranger ». Et tous ceux qui peuvent prouver le contraire, je lis le mail, je lis le mail, je peux lui payer un verre avec plaisir. Ça, c'est l'essentiel. On pense réellement que le PRI doit devenir plus progressif pour faire peser vraiment plus sur les grands propriétaires pour alléger le poids sur le petit propriétaire, ça c'est la vision du PTB.

**Mme la Présidente :**

D'accord.

Je donne la parole à monsieur El Khannouss.

**M. El Khannouss :**

Merci madame la Présidente, je ne suis pas intervenu sur ce point précisément parce qu'il s'agissait de la discussion générale, mais d'autres l'ont fait, d'autres collègues l'ont fait avant. Effectivement, je rappelle que le CDH a déposé une motion la semaine dernière pour demander qu'on revienne, par rapport au PRI, à l'ancien cadastre, cela a été... Non, je ne vais pas rouvrir le débat, cela a été refusé par la majorité PS/MR. Je suis inquiet aujourd'hui parce que je constate que ce point passe tel quel et en plus, effectivement, même si cela a été dit par mon collègue, on a oublié de préciser qu'il y aurait une reconduction de la taxe, de la prime, pardon, compensatoire, je ne la vois pas ici dans les documents, je suis inquiet. Pour ces différentes raisons, évidemment, mon groupe va voter contre ce point-là.

**Mme la Présidente :**

Je pense qu'on peut passer au vote.

En ce qui concerne l'amendement, en fait c'est un amendement que vous aviez déjà évoqué la semaine passée, c'est le même, et donc je vous propose de passer au vote sur cet amendement.

Pouvez-vous approuver ?

*L'amendement déposé par Monsieur De Block est rejeté par 29 votes négatifs, 10 votes positifs et 4 abstentions.*

*Le Conseil approuve le point.*

*43 votants : 29 votes positifs, 10 votes négatifs, 4 abstentions.*

*Het amendement neergelegd door Mijnheer De Block wordt verworpen door 29 negatieve stemmen, 10 positieve stemmen en 4 onthoudingen.*

*De Raad keurt het punt goed.*

*43 stemmers : 29 positieve stemmen, 10 negatieve stemmen, 4 onthoudingen.*

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à madame Turine.

**Mme Turine :**

Comme je l'ai dit dans le débat général, nous nous abstenons sur toutes les taxes et je ne vais pas chaque fois justifier mon abstention, mais ici, c'est quand-même une taxe importante parce que nous pensons que sur cette taxe, il faudra un réel débat lors de la présentation du budget, mais également parce que nous sommes inquiets et je le répète, malgré que vous disiez qu'on ne va pas supprimer la prime, généralement, le signal était donné en faisant repasser le règlement sur la prime en même temps que les taxes. Comme nous ne voyons pas ce point-là, nous voulons marquer notre abstention de par notre inquiétude sur ce sujet et donc, nous vous attendons au tournant en janvier.

**Mme la Présidente :**

Merci.

**8. Taxes communales - Taxe additionnelle à l'impôt des personnes physiques - Renouvellement pour 2019.  
Gemeentebelastingen - Aanvullende gemeentebelasting op de personenbelasting - Vernieuwing voor 2019.**

---

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à madame Goris.

**Mme Gilles-Goris :**

Simplement, comme certains membres du conseil communal sont contents d'avoir des informations, je voulais juste dire sur ce point-là, que l'année dernière, la taxe est passée de 6,5 à 6,3. Et donc on se réjouit qu'on reste actuellement sur ce taux-là. C'est d'ailleurs la taxe la plus, comment dire, la plus juste puisqu'elle est proportionnelle par rapport au revenu. C'est sûr que si à l'avenir elle peut diminuer encore, ce sera bien pour les citoyens.

**Mme la Présidente :**

Merci.

Je donne la parole à monsieur Vossaert.

**M. Vossaert :**

Chaque année, lorsqu'on avait une discussion sur l'IPP, je déposais un amendement pour le diminuer et donc cette année encore je le fais. Est-ce qu'il sera voté aujourd'hui ou est-ce qu'il va inspirer à l'avenir ? On le verra.

Très concrètement, comme je le disais, le pouvoir d'achat, cela passe aussi par l'impôt et donc, je propose ici une diminution, et mon amendement, c'est de passer d'un taux qui est de 6,3 à 5,7, parce que nous avons la capacité de le faire, en tous les cas, au regard de l'augmentation en termes budgétaires, suite à la nouvelle dotation régionale et qu'aussi nous avons, je pense, un message fort à lancer au niveau de l'ensemble des communes où l'on voit très bien que le taux des 6% est un taux seuil-plafond, qu'on pourrait passer en-dessous et devenir cette commune où la pression fiscale est la moins importante. Voilà un signal important à faire passer auprès de la population et que je vous invite à soutenir.

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à monsieur De Block.

**M. De Block :**

Je voudrais juste quand-même rappeler que l'impôt sur la personne physique est effectivement une taxe, un impôt progressif, malheureusement dont la progressivité a été démantelée par des gouvernements précédents. Avant, il y avait vraiment des taux pour les plus hauts revenus, beaucoup plus élevés encore et donc, cela revenait, cela ramenait de l'argent dans les caisses effectivement des communes aussi. Maintenant il y a eu pas mal de mesures qui ont été prises par le gouvernement Michel qui a démantelé une partie des mesures, qui a en fait vidé par conséquent aussi via les salaires, les caisses des communes.

C'est une taxe qui est gratuite pour la moitié des Molenbeekois, c'est une taxe dont une toute petite partie de très riches paie la plus grande partie et donc tout cadeau de 0,7% est un énorme cadeau aux très riches et en fait est zéro cadeau pour 50% de la population et un rikiki mini cadeau peut-être aux 20% ou 25% des familles moyennes qui sont encore, qui s'en sortent encore bien. Je trouve que la proposition de mon collègue, d'en fait comme ça réduire une taxe, sans même s'imaginer quelles seront les conséquences sur les finances de la Commune – ben oui, 1 million – il faut chercher ce 1 million où on va le trouver. Qu'est-ce qu'on va couper ? J'aimerais bien que certains partis qui proposent de couper ce genre de taxes progressives rajoutent tout de suite dans leurs amendements où ils coupent les dépenses ? Voilà, est-ce qu'ils vont couper certaines aides dans l'enseignement ? Peut-être que les quelques miettes qu'on donne encore à nos écoles, on va les couper aussi en tant que commune ? J'aimerais bien entendre la réponse pour ceux qui introduisent cette motion, le PTB a pris ses responsabilités, dis au moins où on va chercher l'argent et pour la proposition de l'amendement sur le PRI, au moins, on propose quelque chose qui est budgétairement neutre avant de découvrir le budget et éventuellement pouvoir encore faire des amendements pour trouver de l'argent là où il faut.

**Mme la Présidente :**

Merci.

Je donne la parole à monsieur Ikazban.

**M. Ikazban :**

Simplement deux remarques, si les finances de la commune, après analyse sérieuse et pertinente permettent de diminuer, d'alléger un peu la pression fiscale sur les Molenbeekois, nous pensons que c'est sur le précompte immobilier qu'il faut faire un effort et notamment sur les gens qui vivent, qui habitent et qui ont rénové leur maison et donc par conséquent des quartiers entiers à Molenbeek et pas sur l'impôt des personnes physiques qui rapporte de toute façon de moins en moins et, comme il a été dit très justement, cela concerne une petite partie de la population.

Et en tout cas, une remarque que j'ai entendue, sur laquelle je ne suis pas du tout d'accord, quand j'ai entendu la proposition de diminuer l'impôt des personnes physiques parce qu'on a une dotation générale aux communes qui a augmenté, pour moi, il n'en est pas question. On s'est battu pour l'augmentation la dotation de cette commune, pour augmenter la dotation générale aux communes, c'est-à-dire l'argent que la Région apporte à Molenbeek et si on s'est battu, c'est pour avoir plus d'argent pour le crèches, pour nos écoles et pour notre jeunesse notamment, pas pour aller faire des cadeaux aux plus riches.

**Mme la Présidente :**

Il n'y a plus d'interventions et donc nous pouvons passer au vote sur l'amendement déposé par monsieur Vossaert.

*L'amendement déposé par Monsieur De Block est rejeté par 39 votes négatifs, 1 vote positif et 3 abstentions.*

*Le Conseil approuve le point.*

*43 votants : 35 votes positifs, 1 vote négatif, 7 abstentions.*

*Het amendement neergelegd door Mijnheer De Block wordt verworpen door 39 negatieve stemmen, 1 positieve stem en 3 onthoudingen.*

*De Raad keurt het punt goed.*

*43 stemmers : 35 positieve stemmen, 1 negatieve stem, 7 onthoudingen.*

**9. Taxes communales - Centimes additionnels à la taxe régionale sur les établissements d'hébergement touristique - Renouvellement pour 2019.  
Gemeentebelastingen - Opcentiemen op de gewestelijke belasting op de inrichtingen van toeristisch logies - Vernieuwing voor 2019.**

---

**Mme la Présidente :**

Quelqu'un souhaite-t-il intervenir ?

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.*

*43 votants : 35 votes positifs, 8 abstentions.*

*De Raad keurt het punt goed.*

*43 stemmers : 35 positieve stemmen, 8 onthoudingen.*

**10. Taxes communales - Taxe sur entreprises mettant à disposition des appareils de télécommunication contre rétribution - Renouvellement pour 2019.  
Gemeentebelastingen - Belasting op de bedrijven die telecommunicatieapparatuur tegen vergoeding ter beschikking stellen - Vernieuwing voor 2019.**

---

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à monsieur De Block.

**M. De Block :**

Je pense que, si je comprends bien, on parle de fax-phone et des choses comme ça. On va appliquer dans ce genre de taxe le principe d'abstention parce qu'on pense qu'il faut faire la distinction entre toutes les petites, pour toutes les taxes qui touchent premièrement les petits commerçants, on veut vraiment une progressivité plus importante pour alléger les taxes sur les petits et faire porter sur les plus grands. Donc là on va s'abstenir.

**Mme la Présidente :**

D'accord.

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.*

*43 votants : 29 votes positifs, 14 abstentions.*

*De Raad keurt het punt goed.*

*43 stemmers : 29 positieve stemmen, 14 onthoudingen.*

**11. Taxes communales - Taxe sur les salles de fêtes, de spectacles et de divertissements exploitées par des personnes ou entités privées - Renouvellement pour 2019.  
Gemeentebelastingen - Belasting op de feestzalen en de zalen voor vertoningen en ontspanning, uitgebaat door particulieren of private rechtsvormen - Vernieuwing voor 2019.**

---

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à monsieur De Block.

**M. De Block :**

Même vote, il y a des grandes salles qui ont un grand débit et volume, on trouve qu'ils peuvent contribuer un petit peu plus que les petites salles.

**Mme la Présidente :**

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.*

*43 votants : 29 votes positifs, 14 abstentions.*

*De Raad keurt het punt goed.*

*43 stemmers : 29 positieve stemmen, 14 onthoudingen.*

**12. Taxes communales - Taxe sur les résidences non principales - Renouvellement pour 2019.**

**Gemeentebelastingen - Belasting op de verblijven andere dan hoofdverblijven - Vernieuwing voor 2019.**

---

**Mme la Présidente :**

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.*

*43 votants : 35 votes positifs, 8 abstentions.*

*De Raad keurt het punt goed.*

*43 stemmers : 35 positieve stemmen, 8 onthoudingen.*

**13. Taxes communales - Taxe sur les panneaux publicitaires - Renouvellement pour 2019.**

**Gemeentebelastingen - Belasting op de reclameborden - Vernieuwing voor 2019.**

---

**Mme la Présidente :**

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.*

*43 votants : 35 votes positifs, 8 abstentions.*

*De Raad keurt het punt goed.*

*43 stemmers : 35 positieve stemmen, 8 onthoudingen.*

**14. Taxes communales - Taxe sur les surfaces de bureaux - Renouvellement pour 2019.**

**Gemeentebelastingen - Belasting op de kantooroppervlakten - Vernieuwing voor 2019.**

---

**Mme la Présidente :**

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.*

*43 votants : 35 votes positifs, 8 abstentions.*

*De Raad keurt het punt goed.*

*43 stemmers : 35 positieve stemmen, 8 onthoudingen.*

**15. Taxes communales - Redevance pour la communication de données à caractère personnel - Renouvellement.  
Gemeentebelastingen - Retributie voor het verstrekken van gegevens van persoonlijke aard - Vernieuwing.**

---

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à monsieur De Block, pardon, je donne la parole à monsieur El Bouazzati.

**M. El Bouazzati :**

Bonsoir, j'aimerais intervenir sur le point 15, redevance sur la communication à caractère personnel.

Il me semble que c'est légitime de pouvoir demander ces données gratuitement et donc, je trouve qu'il n'y a aucun effet de demander une taxe à tous les Molenbeekois vu que la loi de 1991 sur la protection de la vie privée, on peut demander à tout moment d'avoir nos données à caractère personnel gratuitement. Merci.

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à madame Goris.

**Mme Gilles-Goris :**

C'est juste pour donner une précision exactement de quoi il s'agit, monsieur l'échevin ?

**Mme la Présidente :**

Vous demandez une précision à l'échevin ?

**Mme Gilles-Goris :**

Je demande à l'échevin des Finances.

**M. Van Leeckwyck :**

Non, je n'ai pas la réponse, mais je note tout ce que vous racontez, donc je poserai les questions.

Oui mais ce que je constate déjà et pour une taxe un peu avant, on voit que vous n'êtes déjà pas d'accord entre vous, donc je pense que justement cela vaut la peine de repenser toutes ces taxes à l'aise.

**Mme Gilles-Goris :**

Si elle existait, c'est une taxe qui existait.

**Mme la Présidente :**

S'il vous plaît, attendez, que tout le monde ne s'exprime pas en même temps.

**Mme Gilles-Goris :**

Je suis désolée, c'est le renouvellement d'une taxe qui existait déjà.

**Mme la Présidente :**

Elle existait déjà précédemment, elle existerait depuis 2014.

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.*

*43 votants : 35 votes positifs, 8 abstentions.*

*De Raad keurt het punt goed.*

*43 stemmers : 35 positieve stemmen, 8 onthoudingen.*

**16. Taxes communales - Règlement-taxé portant d'une part, sur les nuisances visuelles et environnementales aux façades ou aux toits et d'autre part, sur les activités économiques portant atteintes à la santé publique - Renouvellement pour 2019.**

**Gemeentebelastingen - Belastingsreglement inzake de belastingen met betrekking op, enerzijds, visuele en milieuhinder ter hoogte van de gevels en de daken en, anderzijds, op de economische activiteiten die de openbare gezondheid nadelig beïnvloeden - Vernieuwing voor 2019.**

---

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à monsieur De Block.

**M. De Block :**

On s'abstiendra parce qu'on veut faire une distinction entre vraiment les petites nuisances et les grandes nuisances et donc, je voudrais encore vérifier si certaines choses qui étaient dans le passé taxées, le sont encore, comme cette fameuse...

**Mme la Présidente :**

Merci monsieur De Block pour votre commentaire.

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.*

*43 votants : 29 votes positifs, 14 abstentions.*

*De Raad keurt het punt goed.*

*43 stemmers : 29 positieve stemmen, 14 onthoudingen.*

**17. Taxes communales - Taxe sur les locaux affectés à l'accomplissement d'actes de commerce - Renouvellement pour 2019.**

**Gemeentebelastingen - Belasting op de lokalen bestemd voor het verrichten van handelsdaden - Vernieuwing voor 2019.**

---

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à monsieur De Block.

**M. De Block :**

C'est une des taxes dont on a dit qu'on voulait les avoir plus progressives. Le PTB, lors du vote précédent sur cette taxe, avait proposé un amendement justement augmentant une fourche de très grands commerces pour diminuer une fourche plus petite. On pense que nos commerçants ont besoin d'oxygène, ont besoin d'être taxés moins, surtout les petits, et donc le PTB est pour compenser cela en faisant contribuer les grands un petit peu plus et

donc on va voter contre cette taxe-là parce qu'on pense vraiment que les petits commerçants et les indépendants ont besoin d'oxygène vite et rapidement.

**Mme la Présidente :**

Merci.

Je donne la parole à monsieur Ikazban.

**M. Ikazban :**

Simplement, comme précédemment, je trouve que dans les bancs en face de moi, on fait beaucoup de remarques extrêmement pertinentes, j'espère que le collège prend note de tout. A la fois, c'est vrai qu'il faut faire une différence entre les petits et les grands commerçants, mais je trouve qu'il faut aussi favoriser les grands commerces qui engagent des gens de Molenbeek. Encore une fois, on ne peut pas modifier une taxe sans réfléchir, sans analyse profonde. Et donc en attendant le budget 2019, nous approuverons les points.

**Mme la Présidente :**

Merci, nous passons au vote.

*Le Conseil approuve le point.*

*43 votants : 29 votes positifs, 11 votes négatifs, 3 abstentions.*

*De Raad keurt het punt goed.*

*43 stemmers : 29 positieve stemmen, 11 negatieve stemmen, 3 onthoudingen.*

**18. Taxes communales - Taxe sur les agences de paris aux courses de chevaux - Renouvellement pour 2019.  
Gemeentebelastingen - Belasting op de agentschappen voor weddenschappen op paardenwedrennen - Vernieuwing voor 2019.**

---

**Mme la Présidente :**

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.*

*43 votants : 40 votes positifs, 3 abstentions.*

*De Raad keurt het punt goed.*

*43 stemmers : 40 positieve stemmen, 3 onthoudingen.*

**19. Taxes communales - Taxe sur l'affichage public - Renouvellement pour 2019.  
Gemeentebelastingen - Belasting op de openbare aanplakking - Vernieuwing voor 2019.**

---

**Mme la Présidente :**

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.*

*43 votants : 40 votes positifs, 3 abstentions.*

*De Raad keurt het punt goed.*

*43 stemmers : 40 positieve stemmen, 3 onthoudingen.*

**20. Taxes communales - Taxe sur les logements déclarés insalubres ou inhabitables - Renouvellement pour 2019.**  
**Gemeentebelastigen - Belasting op woningen die ongezond of onbewoonbaar verklaard zijn - Vernieuwing voor 2019.**

---

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à monsieur Vancauwenberge.

**M. Vancauwenberge :**

Nous, on votera pour, mais on a quand-même des réserves par rapport à cette taxe. D'une part, c'est important de combattre les logements insalubres comme les logements vides. D'autre part, ce qu'on regrette, c'est qu'on met tout dans un même pot, je pense qu'il y a quand-même une différence entre le spéculateur qui laisse pourrir les logements en attendant des temps meilleurs pour lui et qui est un vrai chancre, pas seulement à Molenbeek, mais dans toute la région, et d'autre part, il y a des petits propriétaires qui ont quelques difficultés et qu'il faudrait peut-être prévoir, examiner au cas par cas et voir comment on peut aider ces petits propriétaires, par exemple, par un tiers payant, ce serait bien pour tout le monde. Merci.

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à monsieur El Khannouss.

**M. El Khannouss :**

Merci madame la Présidente, je vais rejoindre mon collègue Vancauwenberge. Effectivement, cette taxe est très importante, mais je souhaiterais vraiment que durant la législature qui vient de commencer, qu'on soit très attentif en faisant la différence entre les spéculateurs, et ceux qui laissent volontairement abandonner les logements, et les petits propriétaires qui parfois rencontrent des difficultés. Il y a une dynamique positive qui a été mise en place sous cette ancienne législature, avec une cellule qui accompagne les petits propriétaires pour les aider à rénover leur bien. J'ose espérer qu'on restera dans cette dynamique-là et qu'on évitera évidemment de taxer de manière injuste les petits propriétaires qui sont de bonne volonté.

**Mme la Présidente :**

Merci.

Je donne la parole à monsieur Majoros.

**M. Majoros :**

Ce qui est bien avec cette taxe, c'est qu'elle a fait l'objet, il y a quelques années d'une modification importante avec le Conseil Consultatif du Logement, c'est-à-dire les associations, les gens du terrain, qui ont justement permis d'améliorer le dispositif pour séparer d'une part, les gros propriétaires qui profitent de la misère des gens et ceux qui sont parfois en difficulté pour rénover leurs biens. Et ces derniers, eux, n'ont plus été visés de la même manière, à moins d'une mauvaise foi qui dure pendant de très nombreuses années, ils ne paient pas cette taxe sur les logements insalubres, ils en sont exemptés par le règlement taxes qui est prévu. Donc voilà, si on regarde avec attention le dispositif existant et celui que vous avez pris, est le même que par le passé, il y a quand-même cette distinction entre les propriétaires qui spéculent et les petits propriétaires qui sont en difficulté et qui peuvent bénéficier de primes, notamment régionales, pour rénover leur bien.

**Mme la Présidente :**

Merci.

Nous pouvons passer au vote.

*Le Conseil approuve le point.*

*43 votants : 39 votes positifs, 4 abstentions.*

*De Raad keurt het punt goed.*

*43 stemmers : 39 positieve stemmen, 4 onthoudingen.*

**21. Taxes communales - Taxe sur les constructions et les reconstructions -  
Renouvellement pour 2019.  
Gemeentebelasting - Belasting op het bouwen en herbouwen - Vernieuwing voor 2019.**

---

**Mme la Présidente :**

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.*

*43 votants : 38 votes positifs, 5 abstentions.*

*De Raad keurt het punt goed.*

*43 stemmers : 38 positieve stemmen, 5 onthoudingen.*

**22. Taxes communales - Taxe sur les emplacements dans les gares à marchandises -  
Renouvellement pour 2019.  
Gemeentebelastingen - Belasting op de ruimten gelegen in de goederenstations -  
Vernieuwing voor 2019.**

---

**Mme la Présidente :**

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.*

*43 votants : 38 votes positifs, 5 abstentions.*

*De Raad keurt het punt goed.*

*43 stemmers : 38 positieve stemmen, 5 onthoudingen.*

**23. Taxes communales - Taxe sur les immeubles totalement ou partiellement  
inoccupés et sur les immeubles inachevés - Renouvellement pour 2019.  
Gemeentebelastingen - Belasting op de geheel of gedeeltelijk leegstaande en de  
onafgewerkte gebouwen - Vernieuwing voor 2019.**

---

**Mme la Présidente :**

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.*

*43 votants : 39 votes positifs, 4 abstentions.*

*De Raad keurt het punt goed.*

*43 stemmers : 39 positieve stemmen, 4 onthoudingen.*

## **24. Taxes communales - Taxe sur les emplacements de parking - Renouvellement pour 2019.**

### **Gemeentebelastingen - Belasting op de parkeerplaatsen - Vernieuwing voor 2019.**

---

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à madame Goris.

**Mme Gilles-Goris :**

Ce sont juste quelques questions de précision. Est-ce que vous pouvez nous dire plus ou moins combien d'entreprises ou de privés sont touchés par cette taxe ? Combien de personnes se sont montrées intéressées par la mise à disposition de ces emplacements de parking ? Cette taxe sera-t-elle appliquée au parking Brunfaut et si elle ne l'est pas, pourquoi ? Merci.

**M. Van Leeckwyck :**

Non, je n'ai pas les données, mais...

**Mme Gilles-Goris :**

Je n'ai pas de chance ce soir.

**M. l'échevin Van Leeckwyck :**

Les points avaient été mis à l'ordre du jour avant que moi je les approuve, on en a parlé en Collège, c'est vrai, mais cela avait déjà été mis dans... J'ai vu le service Taxes et je leur ai posé toute une série de questions et ils doivent me revenir avec les réponses et ce sont les questions que vous venez de me poser donc je reviendrai....

Pour Brunfaut, ça par contre, Olivier va peut-être répondre.

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à monsieur Mahy.

**M. l'échevin Mahy :**

On ne va pas taxer nos propres infrastructures, bien sûr, ce sont des parkings publics à gestion publique. Ce n'est pas comme les parkings, ne commençons pas à jouer sur les mots, donc c'est un parking public qui est géré via une entreprise qui est BePark mais qui est à vocation publique, le tréfonds appartient au public. Vous pouvez toujours chicaner, en tout cas, le Brunfaut ne sera pas taxé parce qu'il n'est pas dans le périmètre de cette taxe, voilà c'est tout. Par contre, vous avez tout l'intitulé qui vous permet de voir et de faire la part des choses. Si, c'est une bonne réponse, elle ne te convient pas, mais c'est une bonne réponse.

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à madame Goris.

**Mme Gilles-Goris :**

Est-ce que nous pourrions avoir les réponses par écrit alors, concernant les différentes questions ?

**M. l'Echevin Van Leeckwyck :**

Oui, oui, je note.

**Mme la Présidente :**

Certainement, c'est vrai que cette taxe avait pour objectif de motiver notamment les grandes surfaces, notamment à partager leur parking avec les résidents du quartier. Il serait intéressant de tirer un premier bilan pour voir si cela a eu des effets positifs de collaboration.

**Mme Gilles-Goris :**

Et si la communication est bien passée auprès des propriétaires et des entreprises, merci.

**Mme la Présidente :**

La communication est bien passée, mais ce n'est pas pour ça qu'elle a été bien entendue.

**Mme Gilles-Goris :**

C'est ça, mais si elle n'a pas été entendue, peut-être qu'il faut retourner vers les propriétaires. Merci beaucoup.

**Mme la Présidente :**

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.*

*43 votants : 29 votes positifs, 1 vote négatif, 13 abstentions.*

*De Raad keurt het punt goed.*

*43 stemmers : 29 positieve stemmen, 1 negatieve stem, 13 onthoudingen.*

**25. Taxes communales - Taxe sur les entreprises liées principalement au commerce de véhicules d'occasion destinés à la vente en Belgique ou à l'exportation - Renouvellement pour 2019.**

**Gemeentebelastingen - Belasting op de bedrijven voornamelijk verbonden met de handel van tweedehands voertuigen bestemd hetzij voor de verkoop in België hetzij voor de export - Vernieuwing voor 2019.**

---

**Mme la Présidente :**

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.*

*43 votants : 39 votes positifs, 4 abstentions.*

*De Raad keurt het punt goed.*

*43 stemmers : 39 positieve stemmen, 4 onthoudingen.*

**26. Taxes communales - Taxe sur les établissements bancaires et assimilés - Renouvellement pour 2019.  
Gemeentebelastingen - Belasting op de bank- en daarmee gelijkgestelde instellingen - Vernieuwing voor 2019.**

---

**Mme la Présidente :**

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.*

*43 votants : 38 votes positifs, 5 abstentions.*

*De Raad keurt het punt goed.*

*43 stemmers : 38 positieve stemmen, 5 onthoudingen.*

**27. Taxes communales - Redevance sur les droits de place sur les marchés - Renouvellement.  
Gemeentebelastingen - Retributie op de standplaatsrechten op de markten - Vernieuwing.**

---

**Mme la Présidente :**

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.*

*43 votants : 29 votes positifs, 14 abstentions.*

*De Raad keurt het punt goed.*

*43 stemmers : 29 positieve stemmen, 14 onthoudingen.*

**28. Taxes communales - Taxe sur les magasins de nuit - Renouvellement pour 2019.  
Gemeentebelastingen - Belasting op de nachtwinkels - Vernieuwing voor 2019.**

---

**Mme la Présidente :**

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.*

*43 votants : 29 votes positifs, 14 abstentions.*

*De Raad keurt het punt goed.*

*43 stemmers : 29 positieve stemmen, 14 onthoudingen.*

**29. Taxes communales - Redevance sur les activités ambulantes - Renouvellement.  
Gemeentebelastingen - Retributie op de ambulante activiteiten - Vernieuwing.**

---

**Mme la Présidente :**

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.*

*43 votants : 29 votes positifs, 14 abstentions.*

*De Raad keurt het punt goed.*

*43 stemmers : 29 positieve stemmen, 14 onthoudingen.*

**30. Taxes communales - Taxe sur les logements et commerces surnuméraires -  
Renouvellement pour 2019.  
Gemeentebelastingen - Belasting op de boventallige woningen en handelslokalen -  
Vernieuwing voor 2019.**

---

**Mme la Présidente :**

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.*

*43 votants : 29 votes positifs, 14 abstentions.*

*De Raad keurt het punt goed.*

*43 stemmers : 29 positieve stemmen, 14 onthoudingen.*

**31. Taxes communales - Taxe sur le placement d'étalages de marchandises et de  
terrasses sur la voie publique - Renouvellement pour 2019.  
Gemeentebelastingen - Belasting op het plaatsen van uitstallingen of terrassen op de  
openbare weg - Vernieuwing voor 2019.**

---

**Mme la Présidente :**

Madame Turine justifie l'abstention.

**Mme Turine :**

Je ne l'ai pas fait sur chaque point, mais pour rappel, pourquoi nous nous abstenons sur l'ensemble des taxes ? Parce que, comme dit dans la toute première intervention, pour nous, il est important de regarder les taxes avec le budget puisque, comme on l'a dit, les taxes, ce n'est pas que taxer pour taxer, faire rentrer de l'argent, c'est aussi une vision politique, que ce soit sur les questions de répartition des richesses, mais également sur la question des changements de comportement. Donc, on attend de voir, puisqu'ici, la demande était de dire : continuons en attendant de voir le budget. Nous attendons donc de voir ce que vous proposez dans le cadre du budget et là, nous aurons sans doute un vote diversifié sur chacune des taxes en fonction de ce que vous proposerez et peut-être des amendements que nous amènerons et que peut-être vous accepterez. Merci.

**Mme la Présidente :**

Monsieur De Block, vous souhaitez intervenir sur ce point ?

**M. De Block :**

J'ai déjà... vous voulez....

**Mme la Présidente :**

Non, non, vous avez déjà..., mais c'est parce que vous aviez allumé votre micro, mais il n'y a pas de souci, je pense qu'on vous a bien compris.

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.*

*43 votants : 29 votes positifs, 14 abstentions.*

*De Raad keurt het punt goed.*

*43 stemmers : 29 positieve stemmen, 14 onthoudingen.*

**32. Taxes communales - Taxe sur les terrains non bâtis - Renouvellement pour 2019.  
Gemeentebelastingen - Belasting op de niet-bebouwde gronden - Vernieuwing voor 2019.**

---

**Mme la Présidente :**

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.*

*43 votants : 38 votes positifs, 5 abstentions.*

*De Raad keurt het punt goed.*

*43 stemmers : 38 positieve stemmen, 5 onthoudingen.*

**33. Taxes communales - Taxe sur les pompes distributrices de carburants -  
Renouvellement pour 2019.  
Gemeentebelastingen - Belasting op de brandstofpompen - Vernieuwing voor 2019.**

---

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à monsieur Ouassari.

**M. Ouassari :**

L'objet de la taxe, c'est quoi, le carburant lui-même ? Non, je ne pense pas, c'est déjà assez taxé comme ça.

**Mme la Présidente :**

Vous savez, je pense que ce n'est pas le contribuable qui paie directement ce type de taxe et c'est un petit peu le même principe que les agences bancaires. Vous voulez vous justifier sur votre abstention ?

**M. Ouassari :**

Je voulais surtout qu'on me dise ce qu'on taxe, est-ce qu'on taxe l'objet, est-ce qu'on taxe le pistolet, on taxe quoi en fait ?

**Mme la Présidente :**

C'est précisé dans la délibération, la pompe mobile, la pompe fixe manuelle et la pompe fixe automatique. La pompe fixe automatique, le montant de la taxe est plus élevé puisque c'est une, il n'y a pas de travailleur qui active la pompe, si j'ose dire.

**M. Ouassari :**

Merci.

**Mme la Présidente :**

Madame Evraud souhaite également intervenir sur cette question, sur cette taxe. Parfois ce sont les taxes les plus anodines qui suscitent le plus de débats.

**Mme Evraud :**

Disons, je pense qu'on a oublié les bornes électriques et si je parle des bornes électriques, c'est que je pense que la fourniture de l'électricité d'une manière intensive va

donc augmenter le besoin en électricité et donc sera une charge pour tout le monde parce que si on doit construire des éoliennes, ça va nous incomber aussi.

**Mme la Présidente :**

Mais ça, c'est un débat d'ordre philosophique.

**Mme Evraud :**

Non elle n'est pas philosophique, elle est là ou elle n'est pas là.

**Mme la Présidente :**

C'est un débat qu'il faut joindre à celui du climat, pas sur la taxe immédiatement.

**Mme Evraud :**

Non, la borne, elle est installée ou elle n'est pas installée. Si on fait une taxe sur les pompes, il me semble qu'on devrait faire une taxe sur les bornes aussi !

**Mme la Présidente :**

Aujourd'hui, on taxe sur les pompes distributrices.

Je donne la parole à monsieur Ikazban.

**M. Ikazban :**

Simplement, le point qui nous est soumis au vote, c'est bien la taxe des pompes à essence avec des pistolets, et donc la remarque de madame Evraud, elle n'est pas si idiote que ça puisque, je me réfère à madame Turine, un budget, ça sert aussi à influencer le comportement. Je souhaite, au nom de mon groupe, que quand le collège nous présentera son budget, qu'on ne vienne pas avec des taxes nouvelles pour les pompes électriques puisqu'il faut justement soutenir et encourager l'utilisation de véhicules électriques.

**Mme la Présidente :**

S'il vous plaît, pas de manifestations parmi les conseillers communaux, ni dans la salle.

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.*

*43 votants : 38 votes positifs, 5 abstentions.*

*De Raad keurt het punt goed.*

*43 stemmers : 38 positieve stemmen, 5 onthoudingen.*

**34. Taxes communales - Taxe sur l'occupation temporaire du domaine public - Renouvellement pour 2019.  
Gemeentebelastingen - Belasting op de tijdelijke bezetting van het openbaar domein - Vernieuwing voor 2019.**

---

**Mme la Présidente :**

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.*

*43 votants : 38 votes positifs, 5 abstentions.*

*De Raad keurt het punt goed.*

*43 stemmers : 38 positieve stemmen, 5 onthoudingen.*

**35. Taxes communales - Redevance sur la délivrance de documents administratifs - Renouvellement.  
Gemeentebelastingen - Retributie op de afgifte van administratieve documenten - Vernieuwing.**

---

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à madame Gilles-Goris.

**Mme Gilles-Goris :**

Il me semble que dans tous les documents dont on a parlé, il manque tous les extraits de registre de Population civile et du bureau des Etrangers, ce n'est pas indiqué. A partir de 2019, qu'allez-vous faire pour... Non, non, mais je veux dire, il n'y aura pas de règlement, je veux bien tout ce que vous voulez, mais à partir du 31 décembre, il n'y a plus de règlement concernant ces extraits. Donc, je pose la question au collège. Il faut savoir que le règlement a été modifié en 2017 et que le règlement qui nous a été proposé ici ne comprend pas les documents qui ont été modifiés en 2016 et puis en 2017. Donc s'il faut compléter ce règlement, il faudrait y ajouter les différents extraits.

**Mme la Présidente :**

D'accord, merci madame pour vos remarques et donc évidemment il en sera tenu compte, c'est important. Je ne sais pas vous donner une réponse.

**Mme Gilles-Goris :**

Effectivement ils sont gratuits, mais ce n'est pas notifié qu'ils sont gratuits.

**Mme la Présidente :**

J'entends madame, mais...

**Mme Gilles-Goris :**

Je le dis simplement pour confirmer qu'ils sont gratuits, mais qu'ils ne sont pas indiqués, ce n'est pas indiqué dans le règlement, je pense que normalement, ils devraient y être ajoutés, c'est tout. Mais non, ce sont des documents qui sont délivrés, on ne délivre pas 500.000 documents. Il faut noter tous les documents et ce qui est donné gratuitement, c'est effectivement noté que ceux-là sont gratuits. Ce n'est pas agressif...

**Mme la Présidente :**

Non, non, merci pour les précisions que vous apportez.

Je donne la parole à monsieur El Bouazzati.

**M. El Bouazzati :**

Pour le point 35 et également le point 36, pour le PTB, nous estimons que cela fragilise la population molenbeekoise. A titre d'exemple, un passeport, une carte d'identité, pour une famille nombreuse, cela a un coût énorme et aussi pour les familles défavorisées aussi, donc nous sommes contre cette taxe et surtout, comme l'a rappelé mon chef de groupe Dirk De Block, par rapport aux gens qui ont plus de moyens et ceux qui n'ont pas beaucoup de moyens, la même somme est injuste. Merci.

**Mme la Présidente :**

Merci.

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.*

*43 votants : 30 votes positifs, 6 votes négatifs, 7 abstentions.*

*De Raad keurt het punt goed.*

*43 stemmers : 30 positieve stemmen, 6 negatieve stemmen, 7 onthoudingen.*

**36. Taxes communales - Redevances sur la délivrance de pièces et de renseignements administratifs - Modification et Renouvellement.  
Gemeentebelastingen - Retributies voor het afleveren van administratieve stukken en inlichtingen - Wijziging en Vernieuwing.**

---

**Mme la Présidente :**

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.*

*43 votants : 30 votes positifs, 6 votes négatifs, 7 abstentions.*

*De Raad keurt het punt goed.*

*43 stemmers : 30 positieve stemmen, 6 negatieve stemmen, 7 onthoudingen.*

**37. Propriétés communales - Nouvelle Loi communale article 234 § 2 et 3 - Marchés publics - Communication des décisions du Collège des Bourgmestre et Echevins.  
Gemeentelijke Eigendommen - Nieuwe Gemeentewet, artikel 234 § 2 en 3 - Overheidsopdrachten - Mededeling van de beslissingen van het College van Burgemeester en Schepenen.**

---

**Mme la Présidente :**

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.*

*43 votants : 43 votes positifs.*

*De Raad keurt het punt goed.*

*43 stemmers : 43 positieve stemmen.*

**38. Propriétés communales - Quai du Hainaut 41-43 - Malterie (site Bellevue) - Occupation temporaire d'un local au rez-de-chaussée par l'asbl Atelier Groot-Eiland. Gemeentelijke Eigendommen - Project Bellevue - Mouterij - Tijdelijk gebruik van een lokaal van de benedenverdieping door vzw Atelier Groot-Eiland.**

---

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à monsieur Majoros.

**M. Majoros :**

En soi, c'est évidemment bien qu'il y ait une occupation temporaire et que la politique d'occupation temporaire qui a été lancée il y a quelques années, systématisée, soit pérennisée. Toutefois, sur ce bâtiment-là et ce local-là, il faut savoir que les quelques m<sup>2</sup> qui se situent au rez-de-chaussée sont en fait liés à une surface de plusieurs centaines de m<sup>2</sup> en caves. Normalement, le rez-de-chaussée doit être percé à cet endroit-là pour donner accès à la cave et ça fait partie d'un tout. Donc bien sûr pour quelques mois, cela ne pose pas de problème, néanmoins s'il fallait que cette occupation dure pendant un temps plus long, il serait nécessaire de réaliser des travaux à la cave, en sachant qu'elle est victime d'une humidité qui devrait faire l'objet d'une inscription budgétaire au budget extraordinaire de manière à rendre le tout pleinement utilisable.

**Mme la Présidente :**

Merci.

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.*

*43 votants : 39 votes positifs, 4 abstentions.*

*De Raad keurt het punt goed.*

*43 stemmers : 39 positieve stemmen, 4 onthoudingen.*

**39. Enseignement francophone - Enseignement fondamental communal francophone - Appel à candidatures pour l'admission au stage dans une fonction de direction à l'Ecole n° 13 « L'Ecole qui bouge ». Franstalig onderwijs - Gemeentelijk Franstalig basisonderwijs - Oproep tot kandidatuurstelling voor de toelating tot de stage van directeurfunctie van de School n° 13 « L'Ecole qui bouge ».**

---

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à monsieur Ouassari.

**M. Ouassari :**

Je voulais savoir pourquoi le point passe en séance publique ?

**Mme la Présidente :**

Il ne s'agit pas d'une question de personne, mais d'une question de profil.

**M. Ouassari :**

Mais on parle qu'il y a eu une décision le 15 octobre et qu'on désigne une personne en stage au 1<sup>er</sup> janvier, il me semble.

**Mme la Présidente :**

Ecoutez, alors il n'y a pas de difficulté, on va le mettre à huis clos. Merci.

Le point est retiré de l'ordre du jour de la séance publique et est transféré en séance à huis clos. Het punt wordt van de dagorde van de openbare zitting gehaald en naar de zitting met gesloten deuren overgebracht.

**40. Enseignement francophone - Enseignement supérieur artistique à horaire réduit - Académie de Musique et des Arts de la Parole - Propriété intellectuelle - Droits de reproduction de partitions musicales - Approbation de la convention proposée par la SCRL SEMU (BCE n° 0465.841.213).**

**Franstalig onderwijs - Secundair kunstonderwijs met beperkt leerplan - Academie voor Muziek en Woord - Intellectueel eigendom - Reproductierechten van muziekpartituren - Goedkeuring van de overeenkomst voorgesteld door de CVBA SEMU (KBO nr 0465.841.213).**

---

**Mme la Présidente :**

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.*

*43 votants : 43 votes positifs.*

*De Raad keurt het punt goed.*

*43 stemmers : 43 positieve stemmen.*

**41. Enseignement francophone - Nouvel outil d'évaluation du cours de « Philosophie et Citoyenneté » à destination des élèves.**

**Franstalige onderwijs - Nieuwe evaluatiegereedschap voor de cursus "filosofie en burgerzaken " ten gunste van de leerlingen.**

---

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à madame Turine.

**Mme Turine :**

Je n'ai pas les documents devant moi, mais à la lecture de ce document, j'avais plusieurs questions. La première, je trouve intéressant que soit mis un outil d'évaluation de ce cours puisqu'effectivement, comme il est expliqué, le cours est assez récent. Mais alors, je voulais savoir si ce document était à l'initiative de la Commune ou bien si c'était une demande au niveau de la Communauté Française de mettre en place un outil ? J'ai vu qu'il avait été créé, si je comprends bien, par la Cellule pédagogique avec les directions ou avec les enseignants qui étaient concernés, mais est-ce qu'il y a eu des propositions d'outils faites par la Communauté française ? Je dois vous avouer qu'à la lecture du document qui est présenté comme un document à destination de l'élève, donc pas à destination de l'enseignant, je suis un peu étonnée du type de vocabulaire qui est utilisé, qui est un vocabulaire, dans les titres etc..., qui est un vocabulaire plutôt, un vocabulaire d'adultes et je ne suis pas sûre que les élèves, puisqu'on parle d'élèves de l'enseignement primaire, puissent vraiment s'approprier cet outil, vu le type de vocabulaire qui est utilisé, même si l'imagerie etc. est à destination des enfants. Et donc, je me demandais un petit peu comment il avait été conçu parce qu'on a l'impression que cela a été fait très rapidement et que c'est un mix entre une méthodologie effectivement tout à fait adaptée à des enfants et des textes plus d'adultes. Je trouve le document, ça part d'une bonne intention, mais il me semble quand-même assez maladroit. Donc voilà, j'avais des questions et le cas échéant, s'il n'y avait pas de réponses, nous nous abstiendrons.

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à monsieur De Block.

**M. De Block :**

Je voudrais intervenir en marge de ce nouvel outil d'évaluation. J'ai entendu que certains enfants qui étaient inscrits dans ce cours n'ont pas de prof et en fait sont rajoutés pendant ce cours dans une classe normale alors que normalement, ils sont censés avoir ce cours et je crois même qu'il y a des crédits pour cela.

**Mme la Présidente :**

Merci.

Je donne la parole à monsieur Ouassari.

**M. Ouassari :**

J'ai été voir aussi le livret parce qu'en réalité on l'appelle le livret et pas outil d'évaluation.

Effectivement, on met des compétences et des sous-compétences, mais ce n'est pas clair, il n'y a pas d'indicateur, il n'y a rien, c'est-à-dire que l'élève doit être évalué, mais il ne sait pas comment ses compétences sont acquises ou pas. De ce fait, nous on s'abstient.

**Mme la Présidente :**

C'est un point qui est tout à fait intéressant évidemment puisqu'il concerne ces cours de philosophie et de citoyenneté. Moi, en ce qui concerne, enfin la première réponse que je peux vous apporter, c'est qu'il n'est pas facile de trouver des enseignants dans le cadre de ces cours, mais pour le reste, moi je propose que le point soit reporté pour faire l'objet soit d'une présentation en sections réunies, ce qui permettrait à la Cellule pédagogique de présenter le cahier et donc ré-évoquer ce point au prochain conseil communal.

Le point est reporté. Het punt wordt verdaagd.

#### **42. Enseignement francophone - Approbation du projet d'établissement de l'école n°15.**

#### **Franstalige onderwijs - Goedkeuring van het schoolproject school nr. 15.**

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à madame Turine.

**Mme Turine :**

Je ne vais pas rentrer ici dans le fond du document, mais je pense que quasi tous les partis représentés au sein de ce conseil ont clairement affirmé durant la campagne que l'enseignement était une priorité et donc moi, je demanderais qu'on puisse avoir assez rapidement, vu qu'il y a quand-même beaucoup de nouveaux conseillers communaux, qu'on puisse rapidement avoir une section réunie pour présenter un petit peu, parce que voilà, chaque école a son projet pédagogique, il y a des écoles qui ont des projets pédagogiques très proches voire similaires, d'autres différents, qu'on puisse avoir une présentation générale de la réalité et des besoins des écoles puisque tout le monde a identifié la question de l'école comme une priorité, qu'on puisse avoir un réel débat par rapport à cela. Et donc je

profite de ce point, puisqu'ici on vient avec juste un projet pédagogique, mais pour qu'on puisse avoir une section réunie assez rapidement sur le sujet.

**Mme la Présidente :**

Moi je vous propose de laisser ce point au vote ce soir et de revenir en sections réunies ou pour justement présenter la philosophie des projets pédagogiques de nos écoles communales.

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.  
43 votants : 43 votes positifs.  
De Raad keurt het punt goed.  
43 stemmers : 43 positieve stemmen.*

**43. Département Infrastructures et Développement Urbain - Service Marchés Publics - PTI 2016-2018 - Projets 02, 03, 04, 07 et 08 - Demande de subsides dans le cadre du programme triennal d'investissement 2016-2018.**

**Departement Infrastructuur en Stedelijke Ontwikkeling - Dienst Overheidsopdrachten - Driejarenplan 2016-2018 - Projecten 02, 03, 04, 07 en 08 - Aanvraag subsidies in het kader van het driejarenplan 2016-2018.**

---

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à monsieur Daif.

**M. Daif :**

J'ai juste une petite question à l'échevin concerné concernant ce point-là. On parle dans le début, des projets 1, 2, 3, 4, 7, 8, donc il n'y a pas de projets 5,6, je souhaiterais savoir pourquoi il n'y a pas de projets 5,6 ?

Et puis surtout, au niveau du décide, dans l'article unique, on reprend le projet n°2, mais pas le projet N°1 qui était développé au début, c'est-à-dire la voirie, le réaménagement de la voirie avenue des Myrtes.

**M. l'échevin Van Damme :**

J'ai vérifié quelques éléments, parce qu'en effet cela semblait bizarre. Cependant la délibération réfère à une décision du conseil communal du 22 novembre 2017 et le fait que dans le décide, le projet N°1 ne soit pas repris, c'est parce que l'avenue des Myrtes a entre-temps été reprise sur fonds propres de la commune et a été refaite sur fonds propres de la commune. C'est ce que je me rappelle des explications de l'échevin précédent, parce qu'évidemment je n'étais pas là. Mais donc le réaménagement de l'avenue des Myrtes est terminé entre-temps et n'a pas été subventionné ou n'a pas été payé par le plan triennal, même si c'était initialement prévu comme tel. Mais donc c'est la commune elle-même qui a financé entièrement le réaménagement de l'avenue des Myrtes, c'est pour ça que cela n'a pas été repris dans la décision ici.

**Mme la Présidente :**

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.  
42 votants : 42 votes positifs.  
De Raad keurt het punt goed.  
42 stemmers : 42 positieve stemmen.*

**44. Département Infrastructures et Développement Urbain - Contrat de Quartier Durable Autour du Parc de l'Ouest - Approbation du Règlement d'Ordre intérieur de la Commission de Quartier du Contrat de Quartier Durable Autour du Parc de l'Ouest ainsi que de la composition de la Commission de Quartier du Contrat de Quartier Durable Autour du Parc de l'Ouest.**

**Departement Infrastructuur en Stedelijke Ontwikkeling - Duurzaam Wijkcontract Rondom Westpark - Goedkeuring van het reglement van inwendige orde van de Wijkcommissie van het Duurzaam Wijkcontract Rondom Westpark evenals de samenstelling van de Wijkcommissie van het duurzaam wijkcontract Rondom Westpark.**

---

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à madame Turine.

**Mme Turine :**

Il s'agit du règlement mais également de la composition de la Commission. Je voulais juste attirer l'attention, on sait combien ce n'est pas toujours évident de mobiliser la société civile dans le cadre de ces contrats de quartier, et à la lecture du document, force est de constater que cela continue d'être difficile, puisque je vois qu'au niveau du tissu associatif et scolaire, il y a 4 effectifs qui finalement sont très peu diversifiés puisqu'on a une association para-communale, deux associations qui sont très très proches l'une de l'autre et une école néerlandophone. Donc, que ce soit tant dans la diversité du type d'association de quartier, que dans la diversité linguistique etc., il me semble que c'est un point d'attention, sans faire de reproches à personne, parce que je sais combien c'est difficile et cela l'a toujours été, mais essayons toujours de voir comment impliquer au mieux l'ensemble du secteur associatif, et pas toujours uniquement les grosses associations connues de toutes et tous parce que je vois qu'il y a aussi certains habitants qui sont par ailleurs membres de collectifs, et c'est tant mieux quelque part, que via les habitants, des collectifs sont représentés, mais c'est vraiment un point d'attention que nous avons tous à avoir en matière de participation. Merci.

**Mme la Présidente :**

Merci.

Je donne la parole à monsieur De Block.

**M. De Block :**

En fait, j'ai plus ou moins la même remarque et spécifiquement, vis-à-vis de la jeunesse. Vu l'endroit et vu la problématique qu'on a connue et vue, je crois, l'envie de la Commune d'y investir spécifiquement dans le cadre de la jeunesse et que les associations qui sont citées, en fait, sont à cheval, mais surtout du côté du bas, côté Etangs Noirs, je me demandais si les jeunes du quartier-même sont d'une façon ou d'une autre représentés ? Je sais que c'est difficile, vu le caractère pas très structuré, mais en même temps je pense que ce sont des acteurs ou des groupes particulièrement touchés par ce projet, je trouve qu'on

doit faire un effort explicite de les inclure dans la réflexion. Et là, je vois par exemple, je vois les habitants, mais je pense que tous les groupes dans ce quartier ont le droit et ont besoin d'être représentés dans ce projet. Comment on va faire ? Est-ce que c'est Move qui va faire ça ?

**Mme la Présidente :**

Merci.

Je donne la parole à monsieur Daif.

**M. Daif :**

S'il y a moyen de le rappeler, la Commission de concertation et ses composantes, est-ce qu'il y a des modifications ou autres ? Et surtout que la population locale soit bien impliquée par rapport à ces contrats, ce qui est généralement moins le cas.

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à monsieur Van Damme, brièvement.

**M. Van Damme :**

Brièvement, je souscris à la remarque faite par madame Turine et donc aussi indirectement à celle faite par monsieur De Block. En effet, ce n'est pas toujours évident d'engager une diversité suffisante, évidemment on ne peut pas obliger les gens à participer et c'est vrai que dans ces organes un peu plus formels comme ceux-ci, ce n'est pas toujours évident d'avoir les gens qu'il faut, mais je crois qu'il y a d'autres moyens pour essayer de récolter aussi les avis des gens qui ne sont pas ici dans la Commission-même et je crois que nous serons particulièrement attentifs à cela et je regarde aussi évidemment l'échevin de la Participation qui est à ma gauche et qui sera évidemment aussi très actif à cet effet.

**Mme la Présidente :**

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.*

*42 votants : 42 votes positifs.*

*De Raad keurt het punt goed.*

*42 stemmers : 42 positieve stemmen.*

**45. Département Infrastructures et Développement urbain - Service Marchés Publics - Contrat de Quartier Durable « Petite Senne » - Opérations 1.C1, 1.C2A, et 1.C3 - Marché de travaux relatif à la reconversion d'un site situé à Molenbeek-Saint-Jean en ateliers, logements et un espace extérieur, sis Quai de l'Industrie 75, 77 et 79 à Molenbeek-Saint-Jean - Rectificatif de l'avis de marché - CDC 18.025.**

**Departement Infrastructuur en Stedelijke Ontwikkeling - Dienst Overheidsopdrachten - Duurzaam Wijkcontract «Zinneke» - Operaties 1.C1, 1.C2A, en 1.C3 - Opdracht voor werken betreffende de reconversie van een site gelegen te Sint-Jans-Molenbeek in ateliers, woningen en een buitenruimte, Nijverheidskaai 75, 77 en 79 te Sint-Jans-Molenbeek - Rectificatie van de aankondiging van de opdracht. - Bestek 18.025.**

---

**Mme la Présidente :**

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.*

*42 votants : 42 votes positifs.*

*De Raad keurt het punt goed.*

*42 stemmers : 42 positieve stemmen.*

**46. Département Infrastructures et Développement urbain - Service Marchés Publics - Projet « Ulens » - Construction d'une école primaire et d'une crèche néerlandophones, Rue Ulens 40/44 à 1080 Molenbeek-Saint-Jean - Collaboration entre la Commune et GO ! - Prise de connaissance des documents du marché.**

**Departement Infrastructuur en Stedelijke Ontwikkeling - Dienst Overheidsopdrachten - Project « Ulens » - Bouw van een Nederlandstalige basisschool en een Nederlandstalig kinderdagverblijf, Ulensstraat 40/44 te Sint-Jans-Molenbeek - Samenwerking tussen de Gemeente en GO! - Kennisname van de opdrachtdocumenten.**

---

**Mme la Présidente :**

Le point est retiré de l'ordre du jour. Het punt wordt van de dagorde gehaald.

**47. Département infrastructures et Développement Urbain - Politique de la Ville - Convention 2018 - Approbation des glissements des montants.**

**Departement infrastructuur en stedelijke ontwikkeling - Stedelijk Beleid - Overeenkomst 2018 - Goedkeuring van verschuivingen van bedragen.**

---

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à monsieur Daif.

**M. Daif :**

Je vois dans la décision qu'on parle du parc Etang Noirs, à ma connaissance place des Etangs Noirs, il y a un parking, il n'y a pas un parc. Justement je voulais savoir où se trouve ce parc.

**Mme la Présidente :**

Il y a le parc Etangs Noirs qui se situe rue de Menin.

**M. Daif :**

Ah oui je vois, le petit parc.

**Mme la Présidente :**

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.  
42 votants : 42 votes positifs.  
De Raad keurt het punt goed.  
42 stemmers : 42 positieve stemmen.*

**48. Communication (Image et valorisation de la Commune) - Octroi d'un subside exceptionnel à l'asbl Bien ou Bien pour son projet de voyage en Israël - Palestine.  
Communicatie (Imago en opwaardering van de Gemeente) - Bijzondere subsidie aan de asbl Bien ou Bien voor haar reisproject naar Israël - Palestina.**

---

**Mme la Présidente :**

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.  
42 votants : 42 votes positifs.  
De Raad keurt het punt goed.  
42 stemmers : 42 positieve stemmen.*

**49. Communication - Réalisation d'un documentaire « La boîte de demain, c'est maintenant » (titre provisoire) avec Mohamed El Marcouchi - Soutien financier de 1.000 EUR à l'A.S.B.L. Productions associées.  
Communicatie - Realisatie van een documentaire "La boîte de demain, c'est maintenant" (voorlopige titel) met Mohamed El Marcouchi - Financiële steun van 1.000 EUR aan de V.Z.W. Productions Associées.**

---

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à monsieur Daif.

**M. Daif :**

C'est une communication juste par rapport à cette ASBL qui est subsidiée par la commune mais qui a son siège à Saint-Gilles, quel est l'apport par rapport aux Molenbeekois ?

**Mme la Présidente :**

Il s'agit de la réalisation d'un film, d'un film sur un sportif, quand-même, qui est bien connu à Molenbeek, je pense qu'il est d'ailleurs Molenbeekois. Et le fait que ce soit une ASBL dont le siège social soit situé en dehors de Molenbeek n'a pas d'importance dans ce cas-ci. Ce qui était essentiel, c'était de soutenir la réalisation de ce film qui met en évidence justement le parcours d'un de nos sportifs.

**M. Daif :**

C'est ça que je dis, c'était un sportif molenbeekois surtout.

**Mme la Présidente :**

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.  
42 votants : 42 votes positifs.  
De Raad keurt het punt goed.  
42 stemmers : 42 positieve stemmen.*

**50. Petite enfance - Donation de lits cages et de tables surnuméraires.  
Kinderopvang - Schenking niet gereglementeerde spijlenbedjes.**

---

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à madame Gilles-Goris.

**Mme Gilles-Goris :**

C'était juste pour faire mémoire de cette soirée mémorable que nous avons vécue il y a au moins, c'était en 2014 je pense non ? Et donc où nous avons presque dû mesurer le périmètre crânien des enfants vers où allaient partir ces lits cages, puisque vous étiez farouchement opposés à ce que nous envoyions des lits cages. Je me réjouis qu'après quelques années, que la sagesse grandit, et qu'aujourd'hui nous pouvons effectivement partager avec des enfants démunis, sans devoir pour autant mesurer, ni réfléchir, ni nous battre presque. Donc je me réjouis de cette décision.

**Mme la Présidente :**

Mais attendez madame Goris parce que monsieur Ikazban souhaite intervenir, donc.

**M. Ikazban :**

Je remercie madame Goris parce qu'avec votre exemple, vous démontrez que les membres de l'opposition avant vous étaient vigilants et attentifs et ne voulaient pas envoyer n'importe quoi à l'autre bout du monde.

**Mme la Présidente :**

Mais on a oublié de préciser la dimension entre les barreaux.

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.  
42 votants : 42 votes positifs.  
De Raad keurt het punt goed.  
42 stemmers : 42 positieve stemmen.*

**51. Jeunesse - Octroi d'un subside exceptionnel à l'asbl l'Amicale de l'Athénée Serge Creuz pour son projet aide scolaire.  
Jeugdendienst - Toekenning van een uitzonderlijke subsidie aan de vzw l'Amicale van het Serge Creuz Atheneum voor haar project van leerbijstand.**

---

**Mme la Présidente :**

Monsieur Ouassari, je vous écoute, ah pardon, vous vous abstenez, vous voulez justifier votre abstention ?

**M. Ouassari :**

Je suis préfet de Serge Creuz.

**Mme la Présidente :**

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.*

*42 votants : 41 votes positifs, 1 abstention.*

*De Raad keurt het punt goed.*

*42 stemmers : 41 positieve stemmen, 1 onthouding.*

**52. Sports - Octroi d'un subside à l'asbl « Espoir Molenbeek ».**

**Sport - Toekenning van een subsidie aan de vzw "Espoir Molenbeek".**

---

**Mme la Présidente :**

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.*

*42 votants : 42 votes positifs.*

*De Raad keurt het punt goed.*

*42 stemmers : 42 positieve stemmen.*

**53. Sports - Octroi d'un subside à l'asbl Molenbeek Sport.**

**Sport - Toekenning van een subsidie aan de vzw Molenbeek Sport.**

---

**Mme la Présidente :**

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.*

*42 votants : 42 votes positifs.*

*De Raad keurt het punt goed.*

*42 stemmers : 42 positieve stemmen.*

**54. Secrétariat communal - Motion déposée par Monsieur Majoros, conseiller communal ECOLO SAMEN, relative à la prise en compte humanitaire de la situation des 90 personnes sans-abris occupant un bâtiment vide.**

**Gemeentelijk secretariaat - Motie ingediend door Mijnheer Majoros, gemeenteraadslid ECOLO SAMEN, betreffende de humanitaire behandeling van de situatie van 90 daklozen die een leeg gebouw bezetten.**

---

**Mme la Présidente :**

Le point est retiré de l'ordre du jour. Het punt wordt van de dagorde gehaald.

**55. Secrétariat communal - Motion déposée par Monsieur El Khannouss, conseiller communal CDH, relative à la diminution des centimes additionnels au précompte immobilier pour l'exercice 2019.**

**Gemeentelijk secretariaat - Motie ingediend door Mijnheer El Khannouss, gemeenteraadslid CDH, betreffende de vermindering van de opcentiemen bij de onroerende voorheffing voor 2019.**

---

**Mme la Présidente :**

Le point est retiré de l'ordre du jour. Het punt wordt van de dagorde gehaald.

**56. Propriétés Communales - Réalisation de nouveaux logements en RBC, plus précisément à l'angle du boulevard L. Mettewie et de la rue du Scheutbosch à 1080 Bruxelles - Transfert du droit de superficie consenti à la SLRB vers le Logement molenbeekoïis**

**Gemeentelijke Eigendommen - Bouw van nieuwe woningen in het BHG, meer bepaald op de hoek van L. Mettewielaan en Scheutboschstraat te 1080 Brussel - Overdracht van het recht van opstal toegekend aan de BGHM naar de Logement molenbeekoïis.**

---

**Mme la Présidente :**

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.*

*42 votants : 42 votes positifs.*

*De Raad keurt het punt goed.*

*42 stemmers : 42 positieve stemmen.*

**57. Département Infrastructures et Développement Urbain - Contrat de quartier durable Petite Senne - Grande Halle.**

**Departement Infrastructuur en Stedelijke Ontwikkeling - Duurzaam wijkcontract Zinneke - Grote Hal.**

---

**Mme la Présidente :**

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.*

*42 votants : 42 votes positifs.*

*De Raad keurt het punt goed.*

*42 stemmers : 42 positieve stemmen.*

**Mme la Présidente :**

Je clos la séance publique.